

Rapport d'activité 2024



Assemblée Générale du 24 juin

2024

La Passerelle

18 rue Félix Bablon
52000 CHAUMONT
www.lapasserelle52.fr
03.25.32.65.42
association@lapasserele52.fr



Contenu

Le Rapport Moral	2
Le Rapport d'Activité	4
Les Annexes	15
Le Glossaire	29



La Passerelle

18 rue Félix Bablon

52000 CHAUMONT

www.lapasserelle52.fr

03.25.32.65.42

association@lapasserele52.fr



Rapport Moral

S'il nous appartient, en tant que co-présidentes, de dresser un rapport moral de notre association, nous souhaitons y associer tous les membres du conseil d'administration, les associer afin de les remercier chaleureusement de leur engagement et de leur soutien.

La Passerelle fêtera au mois de novembre prochain ses 30 ans d'existence. Dès à présent, nous vous invitons à venir fêter cet anniversaire avec nous, le 21 et 22 novembre, à la salle Jean Masson. Nous tenons dès à présent à remercier la ville, et tout particulièrement Mme le Maire, pour la mise à disposition de ce lieu.

Depuis sa création, l'objet statutaire de notre association est la lutte contre l'exclusion. Son objectif est de contribuer à l'intégration ou la réintégration sociale des personnes. Au cours de ces 30 années, l'association **n'a cessé de s'adapter** aux besoins de notre société et cela non sans difficultés !

A son origine, la structure comptait une salariée et une poignée de bénévoles. Aujourd'hui, 30 ans après, nous comptons 15 salariés et plus d'une quarantaine de bénévoles, c'est dire que les besoins d'aide et d'accompagnement n'ont cessé de croître.

Avant que les professionnels nous donnent un regard clairvoyant à travers le rapport d'activité, sur ce qui se vit au quotidien dans notre structure, nous voudrions préciser quelques points.

Notre rôle et celui de chacun **n'est pas de cacher les problèmes que notre société souhaiterait ne pas voir**. Nous n'avons pas la capacité de changer le contexte socio-économique, nous devons replacer notre action dans cette réalité, mais également dans le contexte politique d'aujourd'hui.

Face à cette réalité, la mission de notre association n'est pas de conforter les personnes dans leur statut de grande précarité, mais au contraire, croire que chacun a droit à un morceau de ciel bleu et a droit à le revendiquer pour construire un avenir meilleur. Vous constaterez par vous-même, à travers le rapport d'activité, que ce point reste une priorité pour tous les acteurs de notre association : qu'ils soient salariés ou bénévoles.

Aujourd'hui le monde associatif fait face à de multiples défis : l'alourdissement des contraintes bureaucratiques, la baisse des financements stables et même une perte de sens dans le travail social. Tout cela détourne les associations de leur mission principale en créant un climat de pression et d'incertitude.

Il est essentiel de repenser les rapports entre les associations et les pouvoirs publics, en leur faisant confiance, en leur donnant plus de capacité d'agir de façon plus autonome et en étant facilitateur dans les contraintes qui peuvent freiner les actions de terrains.

Cette nouvelle conjoncture socio-économique en 2024 n'a pas facilité le travail accompli par l'ensemble des équipes de la Passerelle.

La Passerelle a dû s'adapter à cette nouvelle donne, en menant parallèlement son projet associatif, et de nombreux dossiers complexes comme : l'augmentation de ces effectifs, le déménagement du SIAO 115, la nécessité d'adopter de nouvelles technologies, l'intégration d'un pôle santé redimensionné intervenant au sein des équipes existantes et mise à disposition auprès de structures partenaires, l'externalisation des données de paies et de comptabilité.

Nos équipes professionnelles, ont fait face à ces nouveaux défis, non sans difficultés, mais en s'adaptant constamment et en étant force de proposition à ses nouveaux challenges.

Que l'on soit accueillis, salariés ou bénévoles, nous espérons pouvoir continuer à rester fidèle à la mission initiale de notre Association.

Un grand merci chaleureux !!

Aux salariés pour leur travail d'expertise, leurs engagements, leur bienveillance, leur professionnalisme, leur écoute et leur patience.

A la directrice Céline, qui cette année a joué le rôle d'une cheffe d'orchestre, tellement les sujets traités étaient diversifiés et, pour son accompagnement dédié au soutien des équipes.

Aux bénévoles de l'accueil de jour et de la maraude, pour leur générosité, leur disponibilité et leur adaptabilité.

Aux accueillis de plus en plus impliqués et acteurs.

Aux partenaires : le Secours Catholique, la DDETSPP, les ARS, la ville et l'agglo de Chaumont, le conseil départemental, Harmonie Mutuelle, le Rotary ...

Tous les partenaires de l'insertion, du logement, de la santé avec lesquels nous travaillons au quotidien.

Nous partageons toujours le bonheur de porter ensemble la co-présidence de cette belle structure et nous nous efforçons de remplir au mieux notre mission.

Nous savons toutes et tous que le succès d'une association, est de construire ensemble un climat de confiance, maintenir notre engagement commun et associatif, regarder dans la même direction, développer une dynamique constructive, être à l'écoute les uns des autres et, rester positif et motivé.

Riches de ce savoir, continuons ensemble dans cette direction !!

Pour terminer ce rapport moral, nous allons laisser la parole à un accueilli, afin qu'il nous dise en quelques mots, ce que l'association La Passerelle représente pour lui !

Marie Claire FESTHAUER et Patricia HEMEL
Co-Présidentes

Rapport d'activité

2024

La Passerelle

18 rue Félix Bablon
52000 CHAUMONT
www.lapasserelle52.fr
03.25.32.65.42
association@lapasserelle52.fr



Contenu

La Vie Associative	5
Le public Accueilli /Accompagné	6
La maraude	7
L'accueil de jour	8
L'accompagnement vers et dans le logement	9
Bien vivre chez Soi	10
Les animations socio-éducatives	11
La permanence d'accès aux soins	12
Soutien psychologique en structure	
AHI	13
Le SIAO	14

La Vie Associative



2024



Ce qui a changé ...

- Maintien de l'expansion de l'association avec un renforcement de l'équipe Santé et SIAO avec l'arrivée de 2 psychologues mises à disposition des structures AHI du département
- Eclatement géographique des missions de l'association avec des locaux spécifique pour le SIAO
- Modernisation de la téléphonie avec un passage à la technologie VOIP
- Externalisation de la comptabilité
- Renforcement du positionnement de l'AVDL sur le volet expulsion locative

Rétrospective

Légende : **Vie associative**— **SIAO/115**—**Accueil de jour / AVDL- Maraude**

Les Evénements marquants 2024

Janvier	Reprise de la comptabilité par le Cabinet InExtenso
Février	Mise en place des tableaux d'occupation des structures et des ASH
Mars	Réunion Grande précarité Chaumont
Avril	Repas Italien
Juin-Juillet	Revue des référencements des intervenants SIAO-115
Aout	Réunion Grande précarité Langres
Septembre	50 ans de Virginie
Octobre	Réunion Veille sociale St Dizier
Novembre	Intervention troubles dys
Décembre	Arrivée 1er psychologue Salimatou

Fin de Maraude—vidéo avec les bénévoles, accueillis et salariés

Réunion thématiques public vulnérable

Prime Ségur pour tous -

Arrivé 2nd psychologue Francine

Mise en beauté d'un mur de la courette par les accueillis

Sortie de logement adapté brutale d'un accueilli de la Passerelle Flamme Olympique

Sortie forêt d'orient

Dégénération des extérieurs de la Passerelle

Simplification de la COP SIAO

Audit SIAO - Aménagement du SIAO rue Tréfouse

Investissement des accueillis(remise en peinture + meubles)

Participation au CLS

1er Brocante de la Passerelle

Formation CARRUD

Festisol

Présentation Logt d'abord - DDETSPP

Démarrage des Ateliers Théâtre

Arrivée Jeune sur l'appartement IML

Noël Passerelle

Constats / Difficultés Générales

- ♦ Absence de places HU de mise à l'abri sur le secteur chaumontais et de logement alternatifs de type mobil-home en direction du public précaire
- ♦ Accès au logement privé très sélectif par les bailleurs—Absence de logement PMR disponible chez les bailleurs privés et de logement de petites tailles (Chaumont)
- ♦ Population avec des conduites addictives en incapacité d'adhérer au soin et offre de produits très accessible
- ♦ Absence de dispositifs dédiés au stress, troubles, post traumatique caractérisant notre public
- ♦ Pénurie d'effectif en terme de médecins généralistes et spécialisés
- ♦ Absence d'une mesure d'accompagnement budgétaire et financier renforcé destiné au public non bénéficiaire d'allocation social et sans altération du jugement
- ♦

Orientation 2025-2026 :

- 1 Mettre en place des outils RH et de suivi des données adaptées à développement de l'association
- 2 Mise en place du CSE
- 3 Consolider les activités, moyens matériels et humains de l'association

Le Public Accueilli et/ou Accompagné

En chiffres



// 270 personnes rencontrées dont :

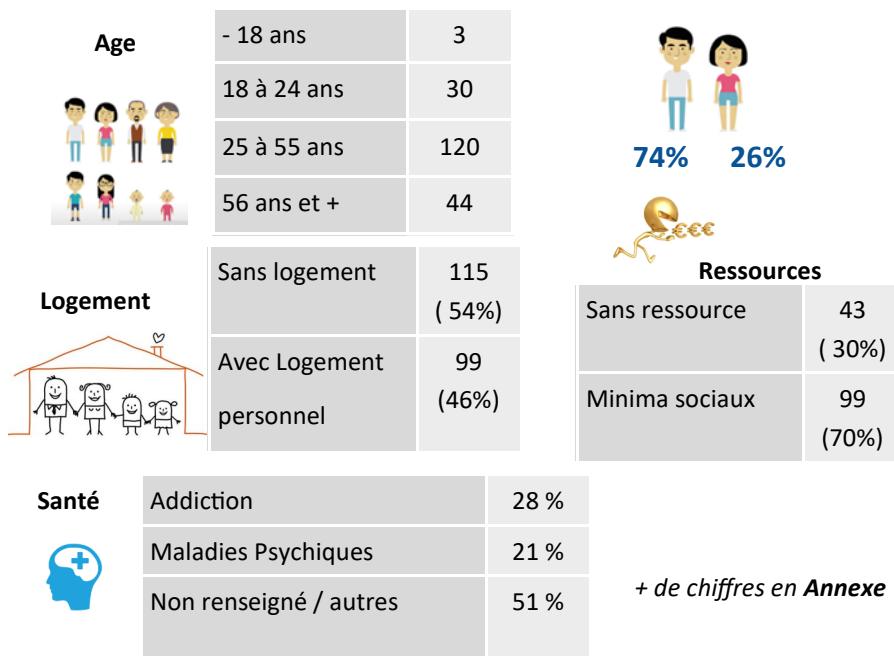
// 95 personnes (44% pour la 1ère fois)

// 714 entretiens réalisés

// 259 rencontres partenaires

// 712 contacts téléphoniques/Mail

Leurs caractéristiques



Commentaires

Une baisse significative des rencontres partenariales de santé est constatée, liée à la présence en 2023 d'accueillis dont la situation sanitaire nécessitait des soins conséquents. En outre, la consolidation du pôle santé en termes de temps de présence a entraîné un élargissement de l'accompagnement.

L'exclusion sociale ne se réduit pas uniquement à la pauvreté matérielle et financière. Les personnes en situation précaire ne se définissent pas uniquement par l'absence d'un domicile, de ressources ou d'un travail, il ne se résume pas à des chiffres ou des caractéristiques, ni même à des problématiques.

La précarisation et l'isolement des personnes accueillies à la passerelle combinent plusieurs facteurs qui freinent la stabilisation et la construction de projet épanouissant tel que le discrédit porté par la collectivité à l'encontre de ce public.

Dans l'optique de mettre en place une intervention sociale pertinente, il nous paraît essentiel de mettre en lumière les capacités de résilience, la jovialité, la singularité des personnes. Côtoyer ce public qui est parvenue à surmonter l'adversité sans s'apitoyer et en faisant fi du dénigrement collectif constitue en définitive une source d'inspiration et de réconfort.

Orientation 2025-2026 :

- 1 Promouvoir une approche inclusive et globale auprès des services institutionnelles
- 2 Développer des supports de revendication qui sensibilise la collectivité à la précarité

2024



Zoom sur

« Le bénévolat des accueillis »

Dans le cadre de certaines animations collectives proposées, de nombreux accueillis s'investissent en tant que bénévole. La grande majorité des usagers de la Passerelle s'avèrent professionnellement inactifs. Cette inactivité suscite à leur encontre le discrédit de l'opinion publique, celle-ci ayant tendance à réduire le statut des personnes en situation précaire à celui d'assisté. Par le biais du bénévolat, les accueillis ont ainsi l'opportunité de briser cette représentation. En réponse à leur besoin d'être reconnu utile à la collectivité, ces actions les mobilisent au sein de la vie civile locale.

20 accueillis ont participé à des animations multi partenariales au cours desquelles ils ont déménagé des particuliers, encadré des jeunes lors d'une course d'obstacles, promené des chiens abandonnés, assemblé des meubles, débroussaillé des espaces verts, nettoyé un camping, apporté leur aide à des personnes âgées dépendantes, ... Outre sa portée citoyenne, ce type d'intervention a permis aux accueillis de mettre en lumière certaines de leurs compétences. Des aptitudes qu'il convient de (re)valoriser afin d'inverser ce processus de disqualification sociale dont souffre le public de la Passerelle.

La Maraude

La maraude consiste à :

- ◆ Aller à la rencontre des personnes sans domicile fixe dans la rue
- ◆ Discuter avec elles et créer un lien qui pourrait, à terme, permettre un accompagnement pour sortir la personne de la rue.
- ◆ Transporter les personnes avec leur accord et en lien avec le 115, vers un abri.

Les bénévoles ou salarié-es appelés-es « maraudeurs-euses», déambulent dans la ville durant la période hivernale (01 novembre au 31 mars), chaque soir de 20h et 22h30 ainsi que durant les périodes de canicules

Ponctuellement, durant toute l'année, des interventions d'aller-vers sont réalisés en journée à la demande du 115

2024-2025



Zoom sur :

Un lien partenarial attentionné et bienveillant avec la SNCF

Chaque maraude commence et se termine à la gare de Chaumont. La rencontre systématique avec le chef de gare permet de faire un point sur le déroulement de la journée pour les agents SNCF en contact avec les voyageurs. Ils repèrent les personnes en errance qui viennent se mettre à l'abri dans leurs locaux ou qui sont parfois exclues du train, faute de titres de transport ou du fait de comportements inadaptés dans le train.

La rencontre est désormais un rituel attendu et accueilli par les chefs de gare qui abordent facilement les situations qui les questionnent ou pour lesquelles ils restent vigilants. Ils sollicitent le 115 en dehors des passages de la maraude lorsqu'une personne est repérée en difficulté d'hébergement.

La maraude, l'accueil de jour et le 115 de La Passerelle sont bien identifiés par les différents agents SNCF qui sont des partenaires attentionnés dans une collaboration constructive.

En chiffres

152 maraudes hivernales // 84 interventions pour 42 personnes

Dont **32** demandes d'hébergement et **27** pers. transportées vers un hébergement

12 allers vers/maraude estival pour **10** personnes rencontrées

Concrètement

+ de chiffre en Annexe 7

26 maraudeur.euses et 4 salarié.es en Période hivernale

(maraudes ponctuelles afin d'assurer un lien avec les maraudeurs bénévoles)

1 salarié AIGSP assure une continuité lors des jours fériés ou en cas d'annulation de dernière minute d'un.e maraudeur.euse.

79 personnes isolées (10% femmes), un couple, un couple avec un enfant, une femme avec un enfant, deux groupes de deux adultes

Un jeune homme a été rencontré à 30 reprises. En errance après deux échecs de stabilisation en CHRS, il s'est installé dans les halls d'immeubles et rencontrait la maraude à la gare de Chaumont. Une hospitalisation à la demande d'un tiers a été réalisée à l'initiative de la ville après un constat partagé de mise en danger de la personne pour elle-même et pour autrui.

24 personnes ont été transportées à Emmaüs Foulain sur les deux places d'hébergement hivernal. (25 personnes hébergées pour 46 nuitées).

100 collations et boissons ont été proposées)

Bilan

Comme pour les années précédentes, le besoin ponctuel de mise à l'abri reste une préoccupation permanente à Chaumont.

La possibilité d'un hébergement à bas seuil, dans la ville, (sans niveau d'exigence mais dans le respect des lieux) avec 2 places d'accueil d'urgence permettrait d'accueillir ponctuellement les personnes qui ne peuvent pas vivre dans un CHRS du fait de leurs difficultés à intégrer les règles de vie dans un établissement où la vie collective est nécessaire.

L'absence d'équipe mobile psychiatrique engendre des interventions de la maraude qui ne permettent pas une prise en charge adaptée sur le volet santé et pouvant parfois mettre en danger les intervenants lorsque les troubles sont trop importants

Orientation 2025-2026:

- 1 Maintien de l'intégration d'accueillis au sein du groupe des Maraudeurs-bénévoles
- 2 Poursuite de la formation et de la connaissance des dispositifs pour les maraudeurs-bénévoles
- 3 Réalisation de maraudes communes avec des dispositifs effectuant de l'aller-vers (ADPJ, CAARUD)



Zoom Sur :

« L'accueil de jour, un tiers-lieu de vie »

Traduit de l'anglais, un « tiers-lieu » désigne le 3ème espace d'interactions sociales, de rencontre, d'échange et de vivre ensemble ; les deux premiers correspondant au logement et au lieu de travail.

La majorité des accueillis ne disposent pas d'un espace de vie intime ou/ et professionnelle qui leur permet de bénéficier d'un tissu relationnel propice à l'intégration sociale. Pour de nombreux accueillis, l'accueil de jour endosse seul ce rôle de socialisation collective. «

Lieu de vie et d'activité, l'accueil de jour reflète les valeurs inclusives et cette volonté associative de rappeler que tout individu s'avère membre à part entière de la collectivité. La quasi-totalité des usagers qui se présentent à l'accueil de jour, éprouve le besoin prioritaire de (re) créer des interactions, y compris informelles, avec d'autres personnes. L'accueil de jour se révèle à la fois « tiers mais également premier et deuxième » lieu, rempart essentiel contre l'isolement social auquel est confronté le public en situation précaire.

Orientation 2025-2026 :

- ① Développer un projet qui vise à la mise en place au sein de l'ilot Michelet, d'un tiers-lieu complémentaire de l'A.J.
- ② Créer une cellule de réflexion animée par les bénévoles de l'A.J afin d'améliorer leur implication .
- ③ Proposer des actions de délocalisation de type « l'Accueil de Jour hors les murs »

L'Accueil de Jour

L'accueil de jour par son accueil collectif est un lieu d'échange et d'écoute entre personnes accueillies, bénévoles, intervenants sociaux ainsi qu'un lieu d'animation et d'accompagnement socio-éducatif. C'est aussi un accueil personnalisé selon les besoins de la personne accueillie.

Des services de base tels que l'alimentation (café, repas d'urgence) et l'accès à l'hygiène (douche, machine à laver, vêtements, duvets) sont accessibles.

En chiffres



// **2772** Passages à l'année



// **228** personnes différentes rencontrées



// File active moyenne par mois : **49** personnes

Douche	149	Duvet	7
Lessive	72	Vêtements	11
Repas/cuisine	1	Ordinateur	14



Concrètement

Concrètement, l'utilisation des services de 1^{ère} nécessité se révèle en diminution. Mais cette tendance ne s'avère pas liée à une éventuelle baisse du public en grande précarité identifié sur le secteur chaumontais. Et ceci dans la mesure où le nombre de personnes accueillies demeure similaire à celui de l'année précédente. En somme, la fréquence d'accès aux équipements spécifiques de l'A.J (douche, lave-linge, cuisine, duvet, ...) traduit toujours sur le plan local, un phénomène récurrent d'errance caractéristique des populations fortement marginalisées.

Bilan

L'isolement et la disqualification sociale auxquels sont confrontés les personnes en situation précaire inhibent leur esprit d'initiative. C'est pourquoi certains usagers éprouvent le besoin de (re)tisser des liens de sociabilité et de se (re)mobiliser en termes d'actes de la vie courante. Par le biais des services proposés (lieu de convivialité, animations, conseil et encadrement socio-éducatif, ...), l'Accueil de Jour leur offre ainsi l'opportunité de bénéficier d'une stimulation quotidienne.

Ce constat explique probablement le nombre élevé de passages à l'année, certains accueillis se présentant dans nos locaux de manière quasi-journalière. A leurs yeux, l'Accueil de Jour constituent un repère riche en valeurs et supports propices à l'intégration sociale



Zoom Sur

« Le syndrome de Diogène, ses répercussions sur le logement et ses occupants »

L'équipe intervient parfois auprès de personnes présentant un syndrome de Diogène, souvent associé à un encombrement excessif du logement.

L'accompagnement vise à sensibiliser ces personnes aux risques que cela implique : incendies, parasites, nuisances pour le voisinage, dégradation du logement et conséquences sur la santé.

Si les bénéficiaires reconnaissent généralement ces risques, ils restent souvent incapables d'agir concrètement. Ce blocage illustre l'un des traits caractéristiques du syndrome : l'absence de demande exprimée malgré des besoins évidents.

Cela montre qu'un accompagnement ne peut se limiter à la question du logement, mais doit reposer sur une approche globale, prenant en compte l'ensemble des dimensions de la situation de la personne.

L'accès et le maintien en logement consistent à aider les personnes à réaliser leurs démarches administratives, de santé et liées à leur vie quotidienne. L'objectif visé est l'intégration des personnes dans la société pour qu'elles (re) deviennent actrice de leur vie.

En chiffres

42 // Personnes accompagnées dont :

2 personnes accompagnées en vue d'une entrée en logement

2 entrées en logement

11 maintiens en logement

9 personnes accompagnées orientées par la CCAPEX

+ de chiffres en Annexe 5

Concrètement

- 42 personnes accompagnées dans le cadre de l'AVDL (soit 18% du nombre total des personnes accueillies à la Passerelle)

Dont :

-Accompagnement de 2 personnes en termes d'accès à un logement, 11 personnes en termes de maintien en logement et 9 personnes en termes de sortie de logement-relogement

- 9 personnes rencontrées et accompagnées dans le cadre d'une orientation CCAPEX

-17 personnes ayant bénéficié d'un accompagnement renforcé (soit 40 % du nombre total des accueillis)

Bilan

L'accès au logement, souvent perçu comme une étape de stabilisation, peut être rejeté par certaines personnes fortement marginalisées, notamment celles ayant connu un long parcours d'errance. Ces usagers privilégient des solutions temporaires et sans contraintes, comme le squat ou le couchage en véhicule, et expriment une crainte de perte de liberté à l'idée de s'installer en logement.

Dans le cadre des orientations CCAPEX, beaucoup manifestent un rejet de leur domicile et n'adoptent pas de démarches pour régulariser leur situation, malgré le risque d'expulsion. Leur relation aux dispositifs d'aide est marquée par l'évitement et un discours fataliste.

Face à ce constat, l'équipe souligne la nécessité d'un accompagnement global et multisectoriel, allant au-delà du simple soutien administratif, afin de restaurer le lien entre les bénéficiaires et la société.

Orientation 2025 -2026:

Arrêt des financements Etat au 31 mars 2025.

Les objectifs en début d'année 2025 étaient :

- 1 Ajuster un AVDL Passerelle en complémentarité de l'AVDL Chaumont Habitat
- 2 Consolider la place de l'AVDL au sein du public CCAPEX et les attendus DDETSP

Bien Vivre Chez Soi

L'action BVCS vise à :

- ◆ *Sensibiliser le public identifié à l'égard de son environnement local (logement, quartier, commune)*
- ◆ *Favoriser l'estime de soi, condition préalable à l'autonomie pour des publics socialement dévalorisés*
- ◆ *Aider la personne à se construire une identité relative à l'occupation d'un logement au sein d'un quartier*

En chiffres 35 participants

+ de chiffre en Annexe 6

56 journées liées aux action collectives (rémunérées et animations)

316h30 de chantiers rémunérés par tremplin 52 ou chantiers bénévoles

Concrètement

Plusieurs actions ont été menées au cours de l'année pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des accueillis :

Olympiades de l'insertion : 4 accueillis ont participé à deux demi-journées de volleyball et football. Organisée par le CIDFF, cette action visait à rapprocher demandeurs d'emploi et employeurs par le biais du sport.

Projet « Badge Express » : 9 personnes se sont investies dans ce projet, dont 6 présentes le jour de la manifestation.

Aménagement de la courette : Un projet de fabrication de bacs potagers en partenariat avec l'IME de Brottes a permis de réaménager l'espace extérieur de l'accueil de jour. Cette initiative vise à encourager l'intérêt pour le jardinage, tout en allégeant les contraintes liées à l'entretien du potager du Parc A. Roulot.

Chantier bénévole à Auberive : 2 accueillis ont participé à l'entretien de pelouse sèche au Centre d'Initiation à la Nature. Une journée conviviale a été organisée en juillet pour clôturer les chantiers engagés en 2023, réunissant 4 usagers.

Chantiers rémunérés : Plusieurs accueillis ont été mobilisés sur diverses missions (entretien d'espaces verts, déménagements, réhabilitation de locaux, montage de mobilier). Ces chantiers ont été encadrés par des professionnels dans le cadre d'un partenariat avec la Ville de Chaumont, Chaumont Habitat et Tremplin 52.

Actions citoyennes : Plusieurs animations ont permis aux accueillis de s'impliquer dans des actions solidaires, comme promener des chiens au relais des animaux ou aider à l'installation de meubles chez des personnes en perte d'autonomie.

Bilan

Chantiers BVCS : un outil d'insertion et d'évaluation globale :

Depuis deux ans, les chantiers BVCS se sont affirmés comme un levier vers l'emploi pour certains accueillis en situation d'inactivité. En 2024, trois personnes ont ainsi accédé à un contrat de type CDD(I) à la suite de leur participation.

Toutefois, l'objectif de ces chantiers dépasse la seule insertion professionnelle. À l'image de tout support collectif, ils offrent un cadre expérimental permettant aux participants d'évaluer leurs capacités d'intégration sociale. À travers une activité salariée et un questionnement sur l'employabilité, les encadrants abordent avec les usagers différents aspects de leur situation : santé, comportement en collectivité, posture professionnelle, conditions de logement, etc.

Orientation 2025-2026:

- Ajustement de l'action sur le nouveau Contrat Ville 2024-2030 sous l'intitulé : -Ensemble en mouvement pour nos quartiers
- Positionner les chantiers comme un support pour l'apprentissage du français langue étrangère en milieu professionnel
- Diversifier les activités proposées par les chantiers (restauration, outil numérique, ...)
- Organiser des actions au sein des quartiers QPV en partenariat avec les organismes sportifs ou professionnels qui y sont implantés.

2024



Zoom sur :

« Le projet Badge express »

Un groupe de 5 accueillis passionnés par le domaine informatique a initié en mars 2024 une rencontre avec l'encadrant du « Club Geek » de la ligue de l'enseignement. Suite à cet échange, les accueillis se sont investis au sein de ce club chaque mercredi après-midi de mars à juin 2024. Progressivement, ils ont développé un projet de conception de badges personnalisés destinés aux membres de la Passerelle (accueillis, bénévoles et salariés). Plus d'une trentaine de personnes ont ainsi bénéficié de ce support de communication.

Les participants ont souhaité développer le projet et ont proposé un stand de badge express lors de la manifestation de quartier « Fête vos jeux » organisé par le Pts Commun en juillet 2024. Sous forme d'une chaîne de fabrication (shooting photo, retouche, impression, badgeuse), ce stand proposait des badges personnalisés réalisés sur place en un temps record. Au total, 10 personnes dont 6 accueillis et 2 bénévoles ont œuvré durant plus de 5h. Victime de leur succès et face à 97 demandes, une journée supplémentaire fut consacrée à la finalisation des badges.

Les Animations socio-éducatives

Les animations s'appuient sur le principe de « faire ensemble ». Elles sont proposées aux accueillis en cohérence avec leur accompagnement socio-éducatif. Elles offrent l'opportunité de :

- ◆ favoriser la revalorisation de soi
- ◆ rompre l'isolement social
- ◆ stimuler le ou les participants sur le plan intellectuel et/ou manuel
- ◆ renforcer les liens relationnels qui se sont tissés avec les intervenants de la Passerelle

En chiffres // 556 participants tout au long de l'année



// 1442 h d'animations réalisées

// séances propo

+ de détails en **Annexe 4**

Concrètement

La Passerelle a élargit ses murs pour offrir l'opportunité aux accueillis de se mêler à d'autres publics et de s'ouvrir sur l'extérieur. Ainsi plusieurs actions partenariales ont été réalisées avec l'IME de Brottes, l'Osier pourpre, l'Ecole Sainte-Marie, le Signe, Culture du cœur.

Comme depuis plusieurs années, les conseils des accueillis mensuels favorisent l'investissement des accueillis et leur prise d'initiative dans la mise en place de projet comme la sortie astronomie, le club geek, la brocante (voir zoom), des repas culturels.

Les accueillis se sont fortement mobilisées au sein d'actions axées autour de la convivialité et du bien être. Ils ont aussi donné de leur temps et participé à la vie associative de la Passerelle (entretien, courses, réunion). Certains événements nationaux ont également été investi par la Passerelle (Flamme Olympique, Salon de l'agriculture).

Bilan

S'impliquer sur des actions collectives est un moyen pour les accueillis de rompre avec leur quotidien sclérosant, et pour qui (re)créer du lien social devient un besoin de première nécessité.

A travers ces actions, les accueillis se mobilisent et mobilisent leurs compétences trop souvent invisible pour la société et qu'ils ont parfois eux-mêmes occulté. Ainsi ils peuvent faire évoluer l'image qu'ils ont d'eux et sont vu différemment.

Dans l'optique de faire évoluer les consciences collectives, les actions ouvertes sur l'extérieur, tout comme l'implication de bénévoles dans l'association, ont une importance primordiale.

Nous constatons les bienfaits de l'investissement des accueillis sur les animations socio-éducatives, sur l'évolution de leur situation personnelle ainsi que leur épanouissement. Le collectif et l'individuel : une relation de couple saine.

2024



Zoom sur

« La brocante de la Passerelle »

Accueillis, bénévoles et salariés se sont relayées toute une journée, et ceci lors de la brocante du Vieux Chaumont, qui s'est déroulée le 29 septembre 2024. Dès 6h le matin, les « lève tôt » du groupe se sont mobilisés pour installer le stand. Dans une ambiance conviviale et de fines négociations, les brocanteurs l'ont tenu jusqu'à 18h.

Cette journée concrétisait un travail en amont de récupération d'objets, de tri et d'étiquetage. Durant plusieurs semaines des « petites mains » et des « gros bras » se sont employés pour garantir le bon déroulement de la brocante. Précisons que l'ensemble des objets provenaient de dons de personnes accueillies.

Les participants ont ensuite décidé collégialement lors de temps commun de l'utilisation des fonds récoltés (400 euros). En guise de remerciements, ils ont décidé d'organiser un grand repas (environ 25 personnes) commandé chez un traiteur et d'offrir des chocolats à Noël pour les 9 bénévoles de l'accueil de jour.

Cette action a offert l'opportunité aux accueillis de se valoriser et d'aborder indirectement la gestion matérielle de leur logement.

La Permanence de sensibilisation et d'accompagnement vers le soin

Un professionnel du secteur médical rencontre individuellement ou collectivement les accueillis pour des soins bénins, des orientations vers des dispositifs adaptés ainsi que pour répondre à des questionnements sur le thème de leur santé et des informations générales médicales. Ces interventions se font en lien avec l'équipe socio-éducative de l'accueil de jour.

En chiffres

1145 interventions pour **295 +** permanences soit :

164 personnes différentes rencontrées

3 structures couvertes par **2** intervenantes

313h d'interventions collectives en lien avec la santé

Concrètement

+ de chiffres en **Annexe 3**

Deux matinées par semaine, l'infirmière est présente à l'accueil de jour. Lors de rencontres informelles dans l'espace de convivialité, elle évalue les besoins en accompagnement à la santé. En collaboration avec l'équipe de l'accueil de jour et les bénéficiaires de l'AVDL, des rencontres individuelles sont proposées et organisées selon le rythme et les besoins de chacun des accueillis.

Elle conseille, oriente, organise la prise de rendez-vous et accompagne les personnes auprès des différents acteurs de santé (médecine générale, spécialistes, examens médicaux). Elle veille à lever les réticences à l'adhésion aux soins en expliquant les différentes étapes du parcours de soins.

L'infirmière évalue l'état de santé des personnes et analyse les situations de soins : elle conçoit, définit et planifie les interventions nécessaires. De plus, elle assure des activités de formation, d'encadrement et d'éducation à la santé physique et mentale. Elle travaille en étroite collaboration avec l'équipe socio-éducative ainsi qu'avec la psychopraticienne.

Les interventions de la psychopraticienne, qui consacre deux journées et demie par semaine au public de l'accueil de jour et de l'AVDL, offrent un espace de parole adapté à chacun. Les entretiens individuels permettent aux accueillis d'exprimer et de verbaliser leurs émotions, de soulager un mal-être et de dépasser certains malaises.

Les missions de la psychopraticienne consistent à écouter et accompagner dans la gestion de diverses situations : affectives et relationnelles, problèmes de comportement, manque d'estime de soi, anxiété, troubles psychosomatiques, troubles réactionnels peur du changement, problèmes sociétaux (violence physique et verbale, harcèlement). Une complémentarité est assurée avec la psychologue présente dans la structure.

Bilan

Le public reçu et accompagné au sein de l'accueil de jour et du dispositif AVDL présente des problématiques psychiques et somatiques fragilisant leur intégration sociale. Le volet santé doit être traité de façon indissociable du volet social afin d'offrir les meilleures chances d'enrayer le processus d'exclusion auquel ces personnes sont confrontées.

L'arrivée de deux psychologues, par le biais du SIAO, a permis de renforcer la place du soin avec la création d'un pôle santé qui permet aux quatre intervenantes de mutualiser leurs compétences et sensibilités au profit du public.

Orientation 2025-2026:

- 1 Poursuivre l'action d'expression corporelle
 - 2 Pérenniser la mise à disposition de la psychopraticienne
 - 3 Développer des actions collectives en lien avec l'alimentation,



Zoom sur :

PRISE EN CHARGE D'UNE PERSONNE ATTEINTE DU SYNDROME DE DIOGENE ET D'UNE MALADIE NEURO- DEGENERATIVE EVOLUTIVE ET INVALIDI- DANTE

L'échange entre l'infirmière et la psychopraticienne est essentiel pour la prise en charge des personnes atteintes du syndrome de Diogène, nécessitant une approche multidisciplinaire et un accompagnement à long terme. L'intervention est complexe en raison de l'isolement social et du déni de la réalité de la personne. La patience et l'empathie des professionnels sont cruciales pour établir un lien de confiance et faire adhérer la personne au protocole de soin.

Des troubles du comportement tels que l'anxiété et la dépression ont été identifiés, nécessitant un avis psychiatrique. Après réflexion, la personne a accepté ce suivi, soutenu par l'infirmière et la psychopraticienne. La prise en charge a commencé par une aide au tri du logement, suivie d'un accompagnement pour les rendez-vous médicaux et une rencontre avec l'APF pour pallier l'isolement.

Un suivi individuel avec la psychopraticienne a été mis en place pour maintenir la dynamique d'interactions sociales et la réalisation de nouveaux projets.

L'accompagnement des personnes atteintes du syndrome de Diogène est complexe et nécessite de concilier respect du libre choix de la personne avec sa sécurité et celle du voisinage..

Soutien psychologique en structure AHI

Dispositif offrant :

- un soutien psychologique et/ou psychosocial aux personnes hébergées et accompagnées en accueil de jour et centre d'hébergement, par des modes d'interventions diversifiés (consultations individuelles, groupes de parole, thérapies brèves, entretiens formels/informels...).
- une coordination en premier lieu avec les professionnels des structures sociales et, également, avec l'ensemble des acteurs du système de soins

En chiffres

10 structures couvertes par 2 psychologues

132 personnes différentes rencontrées

2 structures bénéficiant d'analyse de la Pratique

+ de chiffres en Annexe 3

Concrètement

Les temps de psychologues sont répartis selon la proportion des places d'hébergement et logement adapté sur le département à savoir 1 professionnelle pour le nord du département et 1 pour le centre et sud du département.

Leurs missions sont identiques mais s'adaptent aux modalités de fonctionnement de chacune des structures auprès desquelles elles interviennent ainsi que du public hébergé/logé.

Les modes d'intervention sont non figées et la prise en charge s'inscrit dans un renfort et un soutien au travail éducatif mené par les structures

Bilan

Les interventions des psychologues au sein des dispositifs, auprès du public AHI, a mis en lumière l'importance des problématiques en matière de santé mentale et d'addiction. Les addictions peuvent inclure des dépendances à diverses substances, notamment l'alcool, les drogues, le sexe ou encore les outils numériques.

Ces addictions (principalement alcool et drogue pour le public rencontré) compliquent la prise en charge des individus, car elles peuvent se manifester à la fois en amont ou en aval de troubles psychiatriques. En d'autres termes, elles augmentent le risque de décompensation chez les consommateurs, et dans certains cas, elles peuvent être recherchées comme un substitut aux traitements ou à une prise en charge psychiatrique.

Le contexte de la santé mentale en Haute-Marne avec son manque de ressources humaines inhibe l'efficacité de la prise en charge psychologique pour ce public qui a besoin, parallèlement dans sa majorité, d'une prise en charge psy-

2024



Zoom sur :

L'intervention du psychologue en milieu institutionnel

L'intervention du psychologue en milieu institutionnel soulève des questions liées à l'efficacité du cadre thérapeutique et à la place du psychologue dans l'institution. Celui-ci est souvent confronté à une tension entre les attentes de rendement de l'institution et les besoins singuliers des patients. Dans le cadre de l'obligation de soins imposée par la justice, le psychologue doit offrir un cadre tout en restant disponible, sans pour autant contraindre le patient à un suivi non désiré, ce qui relèverait d'une logique judiciaire et non thérapeutique.

Même si les institutions souhaitent une prise en charge systématique, le psychologue doit respecter l'engagement volontaire du patient dans la démarche. Bien que les résidents aient souvent des traumatismes justifiant un accompagnement, il est essentiel qu'ils puissent s'approprier librement cette offre de soins.

Orientation 2024-2025:

- 1 Consolider la place des psychologues au sein des équipes éducatives des structures AHI
- 2 Mettre en place des actions collectives sur visant à favoriser la prise en charge psychologique



Le SIAO

Le S.I.A.O. est chargé de coordonner l'accueil, l'évaluation et l'orientation des personnes sans abri ou risquant de l'être vers des solutions de logement adapté à leur situation.

Il assure un suivi systématique des parcours et facilite l'accès au logement social.

Le SIAO coordonne les acteurs locaux pour mobiliser les ressources nécessaires à une prise en charge globale et continue des personnes.

Zoom Sur :

Le déploiement des missions du SIAO suite à la circulaire du 31 mars 2022

Ce déploiement a nécessité une répartition thématique des missions des intervenantes sociales. En raison des diverses problématiques des publics et de la nécessité d'une connaissance approfondie des dispositifs, les thématiques suivantes ont été retenues :

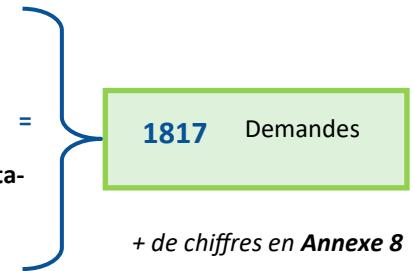
- Veille sociale : coordination des partenaires de la veille sociale (maraude, aller-vers) sur le département, remontées quantitatives et qualitatives sur le suivi des personnes en errance ou en hébergements précaires
- Logement : lien avec les bailleurs sociaux
- Logement adapté : lien avec les Pensions de familles, IML
- Public « Asile » : liens avec les partenaires (CADA, OFII, PRADHA, AGIR)
- Public « Jeunes » : liens avec les partenaires ADPJ (CEJ-JR), Missions locales, Insertion, Conseil Départemental
- Public « Victime de violence » : lien avec les dispositifs dédiés FVV
- Public « Justice » : permanences à la Maison d'Arrêt de Chaumont, liens avec CPIP, PJJ, Tribunal
- Public « Vulnérable » : liens avec les partenaires du secteur médico-social (SAVS –SAMSAH, mandataires).
- Déploiement de l'utilisation du logiciel SI-SIAO

Les intervenantes sociales participent aux réunions et formations, animent des échanges partenariaux. Elles assurent le suivi des situations en lien avec leurs thématiques et la coordination avec les partenaires.

En chiffres

1047 demande d'hébergement Urgence pour 429 orientations

770 Dossiers SIAO reçus et traités, 316 Orientations effectives.



Commentaire :

Sur le volet organisationnel, l'augmentation des effectifs a nécessité un déménagement temporaire du SIAO des locaux originels de la Passerelle, doublé d'une évolution vers une solution de téléphonie VOIP.

Sur le volet quantitatif, le volume des demandes traitées par le SIAO en 2024 est globalement constant par rapport aux années précédentes.

Sur le volet qualitatif, chaque personne contactant le 115 bénéficie d'une évaluation flash de sa situation. Plus largement, l'ensemble des situations connues du SIAO a bénéficié d'une évaluation approfondie réalisée par les intervenants SIAO115 ou par les partenaires des dispositifs AHI (veille sociale, hébergement, logement adapté) ou hors AHI (CCAS, CD, Mission locale...), ainsi que d'une réponse adaptée à leur profil.

Le suivi de parcours pour les bénéficiaires des dispositifs HU et HI, déjà effectif en 2023, a été revu et consolidé par une généralisation des ASH. Le SIAO s'appuie désormais sur cette obligation réglementaire du CASF pour faire le point avec les structures sur les situations et la mise à jour des dossiers individualisés dans le logiciel SI-SIAO.

Le format de la commission partenariale du SIAO a évolué afin de recentrer les situations nécessitant des regards multi-partenariaux, privilégiant des échanges qualitatifs plutôt que quantitatifs avec une perspective de projet de la personne et de parcours d'hébergement vers le logement ou le logement adapté.

Dans le cadre du déploiement des SIAO sur le volet logement et suivi de parcours, le SIAO52 a systématisé sa présence au sein des 3 CCAPEX du département et a recours au SNE afin de suivre les demandes de logement. Il a progressivement engagé des liens avec les bailleurs sociaux du département.

Tout au long de l'année 2024, le SIAO a réuni les acteurs AHI, sociaux, médico-sociaux, médicaux dans le cadre de réunions thématiques visant à mieux se connaître et à travailler ensemble, au profit d'un public qui cumule des problématiques familiales, sociales, médicales nécessitant un accompagnement adapté dans sa forme et sa durée.

Ces évolutions s'inscrivent dans les attendus de l'instruction de mars 2022 et la logique du Service Public de la Rue au Logement sous l'égide de l'État.

Orientation 2025-2026 :

- Formalisation des processus internes et Mise en place d'une COP Interne
- Déploiement du volet Logement
- Assurer la mise en place d'outils efficents dont l'outil SI SIAO pour l'observatoire social
- Poursuite du projet de nouveaux locaux pour le SIAO 52

2024

La Passerelle

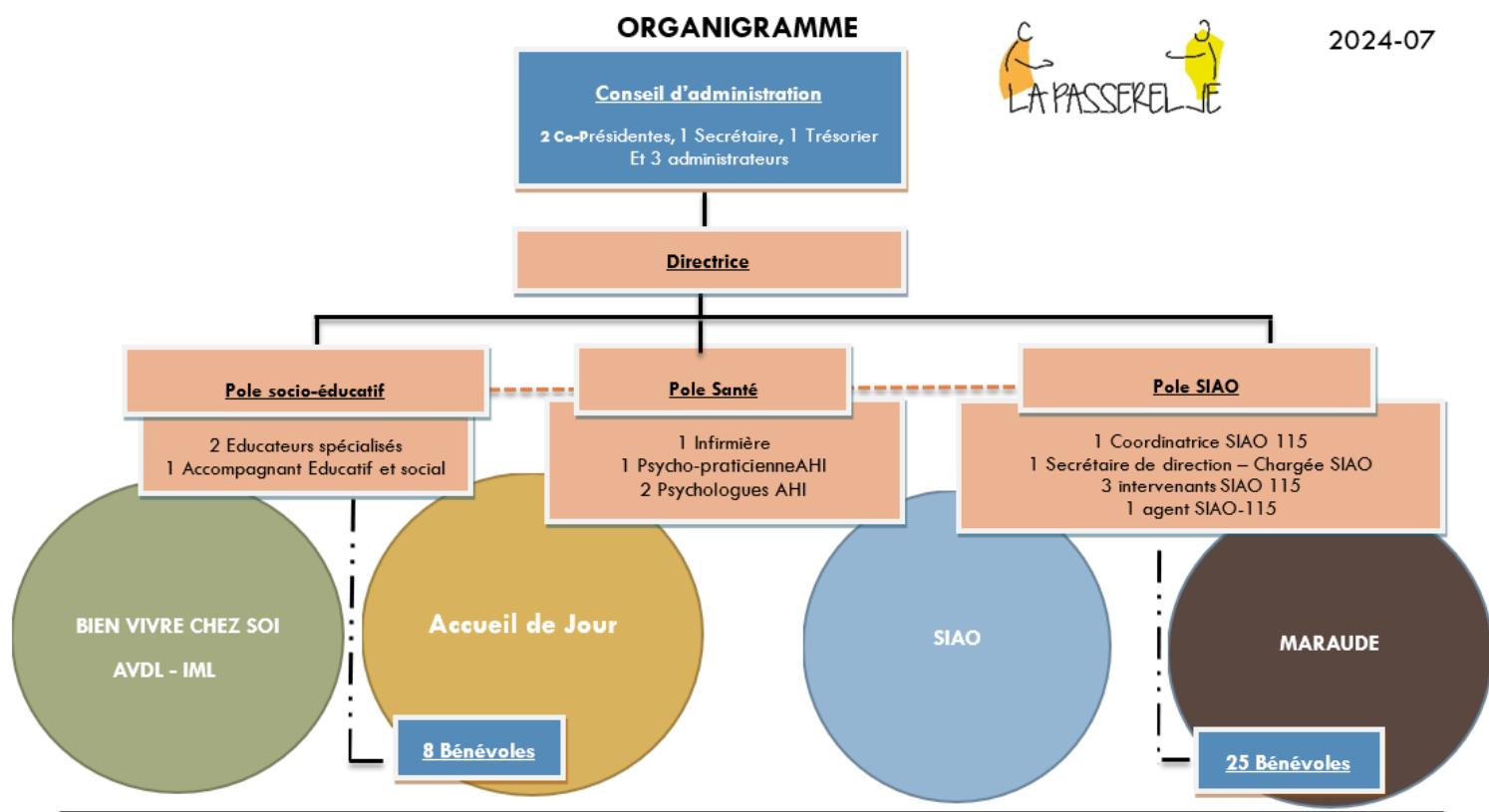
18 rue Félix Bablon
52000 CHAUMONT
www.lapasserelle52.fr
03.25.32.65.42
association@lapasserele52.fr



Annexes

Annexe 1 – Vie associative	p 16
Annexe 2 - Le Public Accueilli et/ou Accompagné	p 18
Annexe 2 – L'accueil de jour	p 19
Annexe 3 – : la Permanence d'accès aux soins	p 20
Annexe 4 – Les animations socio-éducatives	p 21
Annexe 5 – L'accompagnement vers et dans le logement	p 23
Annexe 6 – Bien vivre chez soi	p 25
Annexe 7 – La maraude	p 28
Annexe 8 – Glossaire	p 29
Annexe 9 – Rapport d'activité SIAO	p 30

Vie Associative



au 31 12 24		Accueil de jour AVDL IML BVCS Permanence soin	SIAO	Maraude	ETP Présent au 31 12 24
Direction & Administratif	Directrice Secrétaire de direction	PERRET Céline FROSCH Amandine	PERRET Céline FROSCH Amandine	PERRET Céline FROSCH Amandine	2 ETP
Pôle Socio-éducatif	Educateur spécialisé Educateur spécialisé Accompagnatrice éducatif et sociale	MASCRE Cédric KOKEL Joseph GOYEZ Virginie			3 ETP
Pôle santé	Infirmière Psycho-praticienne (1) Psychologue Nord Hte-Marne (2) Psychologue Centre et Sud Hte-Marne (3)	HUSSON Chantal MAATOUG Sonia	MAMBANA Francine OUATTARA Salimatou		3,22 ETP
Pôle SIAO	Coordinatrice SIAO-115 Intervenantes SIAO-115 Agent SIAO-115 Chargé d'étude et d'observatoire		CLEMENT Blandine CONVERSAT GAELLE PAGET Elodie GIRARDOT Mathilde RIGOLLOT Lise Poste vacant	CLEMENT Blandine	4,79 ETP Poste Vacant
	Total ETP	4,44	8,05	0,52	13,01 ETP

Augmentation des effectifs du 01 01 24 au 31 12 24 de 18%

Salariées mise à disposition auprès des structures :

- (1) Pension de famille les Pierres Posées et résidences sociale jeunes et intervention à la Passerelle
- (2) SOS Femmes Accueil, Relais52, Résidence le Clos Mortier
- (3) PHIL, Relais52, Résidence Accueil Udaf, Pension de familles les Pierres Posées et intervention à la Passerelle

THEMES / intitulé	Poste	Services	DUREE	OPERATEUR	Date
SIAO : service public de la rue au logement	Direction	Direction	14 h	ANSA	mars-24
Faire évoluer ses pratiques managériales	Direction	Direction	14h	Nexem	sept-24
Logiciel Comptabilité INEXCOMPTA	Direction	Direction	6h	Inexentso	janv-24
Mise en place du CSE	Direction	Direction	7h	Nexem	déc-24
Formation à la médiation active à destination des structures de l'AHI	Educateurs spécialisés	Pôle socio-éducatif	21h	FAS	mars et juin-24
"Santé sexuelle, prostitution: de quoi parle-t-on?"	Infirmière	Pôle santé	3h	DDETSP	avr-24
précarité alimentaire	Infirmière - AES	Pôle socio-éducatif	7 h	Maison de la nutrition	nov-24
PSSM	intervenantes SIAO-115	Pôle SIAO	14h	Florence Nicolas	fév-24
Violences subies par les femmes en situations de handicap : prévenir, repérer et agir	intervenantes SIAO-115	Pôle SIAO	14h	CREAI	sept-24
Vieillissement du public précaire	Educateur spécialisé - intervenantes SIAO-115	Pôle socio-éducatif Pôle SIAO-115	7h	FAS	oct-24
JADE: Journée addictologique du grand EST	psychologue	Pôle santé	7h	Gd est addiction	oct-24
Analyse de pratique	Educateurs spécialisés AES coordinatrice SIAO-115 Intervenantes et agent SIAO-115 Psycho-praticienne Infirmière secrétaire de direction	Tous les poles	12h	One-RH	toute l'année
Addiction et nouveaux produits	Educateurs spécialisés AES coordinatrice SIAO-115 Intervenantes et agent SIAO-115 Psychologues Psycho-praticienne Infirmière secrétaire de direction	Tous les poles	3h	CARRUD	oct-24
Téléphonie 3CX VIOP	Educateurs spécialisés AES coordinatrice SIAO-115 Intervenantes et agent SIAO-115 Direction secrétaire de direction	Pôle socio-éducatif Pôle SIAO-116	2h	Dirland	oct-24

Le Public Accueilli et/ou Accompagné

18

Caractéristiques personnes rencontrées

	Nombre de personnes rencontrées	Hommes		Femmes
		2024	74%	26%
Année 2024	270			
Année 2023	250			
		2023	76 %	24%

Année \ Age	-18 ans	18 à 24 ans	25 à 55 ans	56 ans et +	Non renseigné
Année	2024	1%	13%	54%	20%
Année	2023	1%	15%	53%	18%

Situation relative au logement

	2023	2024
Personne de nationalité hors UE	8%	11%
Rue/Squat	5%	17 %
Routard	18%	4%
Hébergement famille/Famille d'accueil	10%	10%
Hébergé chez un ami/ Tiers	12%	11%
Structure AHI	3%	3%
Détention	1%	1%
Locataire	40%	40%
Propriétaire	2%	3%
Inconnu	1%	/

Situation relative aux ressources

Situations	Sans ressource	RSA/ADA/Garantie Jeune	Chômeurs	AAH/invalidité	Salariés	Retraités	Situations Non Données
2024	19%	28%	12%	22%	9%	8%	2%
2023	20%	27%	10%	23%	8%	8%	4%

Situation relative à la santé

Prévalence du symptôme	2023	2024
Alcoolémie	20%	15 %
Toxicomanie	13%	12 %
Poly consommations	/	/
Maladies psychiques	33%	21 %
Addiction	2%	1%
Aucun problème de santé identifié	13%	/
Autres	5%	21 %
Non renseigné	14%	30 %

L'Accueil de Jour

Mois	File Active (Nombre de personne)			Nb fréquentations moyennes par jour			Nb de Passages		
	2022	2023	2024	2022	2023	2024	2022	2023	2024
Janvier	41	42	52	6.29	11.63	9.54	132	256	210
Février	34	53	54	7.15	11.63	10.95	143	256	230
Mars	57	54	52	9.09	13.45	8.90	209	296	187
Avril	42	46	61	7.35	13.45	10.61	147	223	223
Mai	48	50	59	7.00	10.13	13.05	147	251	248
Juin	40	50	55	7.29	11.63	13.01	153	256	262
Juillet	47	46	57	8.65	9.81	13.34	173	216	307
Aout	48	49	59	7.95	10.59	12.47	175	233	262
Septembre	51	47	63	7.91	9.63	11.09	174	212	233
Octobre	51	57	62	8.76	11.63	10.65	184	256	245
Novembre	56	48	68	10.2	10.36	14.36	204	228	273
Décembre	47	52	60	9.50	9.18	12.09	209	202	254
TOTAL	192	49.5	58.5	8.10	11.09	12.46	2050	2865	2934

Année	2023	2024
Personnes venues 1x	37%	35%
Personnes venues 2 à 5x	30%	28%
Personnes venues < 20 x	11%	17%
Personnes venues + de 20 x	22%	14%
Personnes rencontrées en ext Accueil de jour	-	6%

Année	Nombre de personnes				%			
	2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024
Personnes vues en entretien	112	122	152	161	80%	63%	60%	71%
Première intervention	61	81	92	100	44%	42%	43%	44%
Personnes utilisatrices des services	36	48	24	40	26%	22%	11%	18%

Accès aux services

	Douche	Lessive	Repas/Cuisine	Duvet	Vêtements	Ordinateur
2023	207	96	9	10	9	50
2024	156	73	1	7	11	17

Annexe 3

Permanence accès aux soins

	2023	2024
NOMBRE D'HEURES DE PERMANENCE	276.5h	1722.5h
Nb de personnes rencontrées	38	164
NOMBRE D'interventions	139	1145
Nombre permanences Santé :	75	295

Thèmes Abordés
- suivi de traitement
- Ecoute et conseil : violences, dépression, sommeil, addiction, douleurs, alimentations
- bilan général santé / bilan sanguin
- orientation vers dentiste, podologue, pédicure, médecin généraliste, psychiatre ...
- Traumatismes liés à l'enfance / violences familiales / culpabilité
- Confiance et respect de soi
- Gestion du stress
- Valorisation et projection vers l'avenir

Structures couvertes et nombre personnes rencontrées :

- **Psychopraticienne** : Accueil de jour Passerelle
Résidence sociale jeune, pension de famille les pierres posées,
121 personnes pour 1007 interventions
- **Infirmière** : Accueil de jour Passerelle
43 personnes pour 138 interventions

	Nom de l'action	Nombre de séances	Date	Durée (Nbr H)	Nb de participants	Durée cumulée de participation
Actions collectives	Atelier Bien être	1	28/03/2024	2h	2	2h
	Atelier chant conservatoire	14	14/05/2024 au 03/12/2024	1.5	23	62.5H
	Atelier élocution	14	19/04/2024 au 06/12/24	1h	37	122.5h
	Atelier Théâtre	5	31/10/2024 au 19/12/2024		16	
	Communication Non verbale	2	07/05/2024 30/04/2024	5	8	10
	Gestion des émotions		05/12/2024	0.5	11	5.5
	Goodbyke 52	7	01 /08/2024 au 13/09/2		15	56.5
	Initiation JUDO	1	18/01/2024	2.5	2	5
	Intervention DYS	1	30/01/2024	2	4	8
	Projet Coiffeur	1	08/01/2024	1	3	3
	Sophrologie	6	03/05/2024 au 01/08/2024	1	19	53
	Bilan Sophrologie	1	22/08/2024	1	6	6
	VTT	1	14/06/2024	2	3	6

Total 313 H

Les animations socio-éducatives

	Nom de l'action	Nbr de personnes participantes	Nbr heures
Convivialité Bien-être	Anniversaire Virginie	14	52.5
	Belote	2	1
	Fête le Point Commun	2	2
	Galette des Rois à la Résidence Accueil	3	9
	GRETA Crêpe et jeux	12	29.5
	Pâtisserie	15	37
	Pétanque	3	6
	Pic Nic Sophro	8	13.5
	Pot de départ Jocelyn et Joelle	6	11
	Projet Diamond Painting	1	1
	Promenade Noël	2	2
	Rencontre conviviale	4	8
	Salon de l'agriculture - Dégustation	8	8
	Sortie jonquille	1	2
	Saint Nicolas	10	37
	Visite AMI Gâteau	1	2
Total			221.5 h
Culturel	Atelier Photo	6	9.5
	Atelier T-Shirt « Signe »	9	29
	Club GEEK	10	101.5
	Festival Photo Restitution Secours Catholique	5	10
	Flamme Olympique	9	46
	JO 2024	1	2
	Préparation Montier en Der	4	4
	Repas culturel Italie	16	76
	Repas culturel Syrie	10	10.5
	Salon de l'agriculture	5	75
	Le Signe – restitution	3	3
	Sortie Théâtre	2	4
	Théâtre	5	8
TOTAL			378.5
Ouverture vers l'extérieur	Action Olympiade à l'Osier Pourpre	2	9
	Atelier jeu Le Point Commun	5	7.5
	Auberive – jus de pommes	1	4
	Escrime en fauteuil	5	10
	Intervention Assistante médico-sociale	2	1
	Marché de noël Hôpital de jour	3	4.5
	Osier Pourpre – convivialité	3	4.5
	Projet astronomie	7	53.5
	Réunion Secours Catholique	6	17

	Sortie EPAHD Nogent	1	2.5
	Sortie Estivale	11	62
	Visite association SCHMILBLICK	2	4
	Total		179.5
Vie associative	AJ Bricolage	7	18.5
	AJ Cave	4	13
	AJ Courses	42	2
	AJ Déchetterie	1	1
	AJ emploi	2	3.5
	AJ Jardinage	6	10
	AJ peinture	1	1
	Bricolage Noel	3	5.5
	Brocante	13	56.5
	Calendrier	2	1
	CDPA	2	6
	Conseil des accueillis	38	204.5
	Cuisine fin de maraude	11	23
	Déco Noel	3	7.5
	Décoration de paques	1	3
	Inauguration table Pic nic	7	6.5
	Mur Courette	5	44
	Noel Passerelle	26	130
	Pâtisserie AG	1	1
	Pâtisserie Noel	3	6
	Photos	8	23
	Remerciement IME	10	16.5
	Repas Brocante	9	34
	Réunion maraude	5	6
	Total		623
Action Citoyenne	Action osier pourpre marché de Noel	8	12
	Action Ecole Saint Marie décoration	5	6.5
	Course IME	9	66
	Permanence numérique	3	6.5
	Total		91
TOTAL : 1493.5 h			

L'accompagnement Vers et Dans le Logement

	Nb de pers accompagnées	% / Nb de pers. accueillies
Année 2022	38	18%
Année 2023	38	18%
Année 2024	42	18%

	Type D'accompagnement			
	Accompagnement vers le logement	Entrée effective en logement	Maintien en logement	Sortie de logement / Relogement
2022	2	7	33	20
2023	16	5	17	2
2024	13	2	11	9 * (orientations suites aux CCAPEX)

Profil des ménages

Ressources	Retraites	Chômage/ Salaire	AAH	RSA	autres
Année 2023	3	7	17	8	1
Année 2024	6	10	11	12	3

	2024
Nombre de ménages adressés à l'association en vue d'un AVDL :	42
Nombre de ménages engagés dans un accompagnement pendant l'année dont :	42
- accompagnement léger (maintien en logement)	13 pers
- Accompagnement moyen (accès en logement / maintien en logement problématique)	3 pers
- Accompagnement renforcé (appart jeune / accès-maintien en logement très problématique)	17 pers
-personnes orientées par la CCAPEX	9 pers

Logement	Chaumont Habitat	Hamaris	Autre (privé, hébergé par des tiers, sans)
Année 2023	23	1	14
Année 2024	10	0	32

Accueil des personnes en vue d'un accès à l'hébergement via le 115

	Total	
Année 2022	52	27 %
Année 2023	47	24%
Année 2024	31	14%

Bien Vivre chez Soi

Du 01 juin 2024 au 30 avril 2025

	18-25ans	26-65 ans	65 ans et +	Total	%
Homme	4	22	1	27	77%
Femmes	2	6	0	8	23%
Total	6	28	1	35	



La moitié des personnes positionnées résident sur un quartier qui relève du Contrat de Ville.



Zone de Domiciliation	Quartier CUCS Chaumont Nogent	Hors CUCS (ville de chaumont ou hors chaumont)	SDF

	RSA	AAH/ Invalidité	Chômage/ Sans activité	Garantie Jeune	Sans ressource	Salaire	Retraité	ADA
Ressources	8	9	4	1	1	6	6	0

Activités Pratiques et Manuelles (316 H 30)

	Descriptif	Equipe	Nb d'heure	Date	Nb de personnes	Lieu
Chantiers Rémunérés d'espace vert	Tonte, débroussaillage, élagage, entretien des espaces verts, ramassage des feuilles, taille des haies, ...	Chaumont Habitat + Ville de Chaumont	158 H	12-13/06/2024 26/06/2024 02/07/2024 05/07/2024 11-12/07/2024 18-19/07/2024 26/07/2024 31/12/2024 22-23-24/01/2025 29-30-31/01/2025 11/02/2025 14/02/2025 20/02/2025 05-06/03/2025 19/03/2025 02-03/04/2025	11	Clos Adonis Cité de bourgogne Haut du val Agathe Roullot Quartier Carnot Quartier Lafayette Quartier Ribot Quartier Rochotte Quartier St Exupéry Quartier Bouchardon Rue des Platanes Val Barizien Rue Pierre Curie
Chantiers Rémunérés Rénovation / Nettoyage	🚧 Chantier rénovation appartement	Maison Relais les Pierres Posées	63 H	07-08-09/04/2025 10-11/04/2025 14/04/2025	6	Rue du val Barizien
	🚧 Rénovation peinture - Locaux SIAO	La Passerelle	24 H	30/09/2024 01/10/2024	4	Rue Jules Tréfouse
	🚧 Nettoyage d'un logement T2	Particulier	11H	17/07/2024	2	Bologne
Chantier bénévole	🚧 Déménagement du SIAO de La Passerelle à Rue Jules Tréfouse CHAUMONT, montage de meubles, nettoyage vitres.	La Passerelle	16h30	07/06/2024 04/10/2024 11/10/2024	4	Rue Jules Tréfouse
	🚧 Montage de meuble dans le cadre d'un emménagement d'une mère isolée en situation de handicap	Particulier	2h	05/06/2024	1	Quartier Carnot
	🚧 Entretien de pelouse sèche – Parc National	CIN d'Auberive	42 H	30/07/2024 27/11/2024	5	Auberive

	Descriptif	Nb d'heure	Date	Nb de participants	Lieu
Projet Jardin-courette	Aménagement et embellissement de la courette de La Passerelle, en partenariat avec l'IME pour la fabrication des bacs. Petit potager, entretien des espaces, lasure des bacs, désherbage, ...	16.5 H	06/06/2024 10/04/2025 15/04/2025 09/05/2025 13/05/2025	12	La Passerelle CHAUMONT
Projet Badge Express	Mise en place et tenue d'un stand de création de badge personnalisés pendant la manifestation festive conviviale de « Le point Commun », dans la continuité du projet « Club Geek » ;	96 H	19/06/2024 17/07/2024 11/09/2024 25/09/2024	11	Quartier la Rochotte + Maison des associations CHAUMONT
Olympiade de l'insertion	Epreuve sportive avec initiation au Volley Ball et au Football	10 H	25/07/2024 01/08/2024	6	City Stade du Cavalier
Bénévolat Refuge animalier	Promenade des chiens du refuge	12 H	02/1/2025 04/02/2025	5	Refuge de Valdelancourt
Barbecue fin de chantier	Course + préparation du Barbecue et préparation du Barbecue de fin de chantier au jardin c Agathe Roulot	54H	25/07/2024 26/07/2024	14	Parc Agathe Roulot

Maraude

Hivernale : Du 01^{er} novembre 2024 au 31 mars 2025

Distribution / Aide	Nb de Duvets	Nb de collation	Nb de rencontres
2023-2024	6	59	50
2024-2025	3	100	84

Maraude	Hommes	Femmes	Mineur	Total
2023-2024	37	13	2	50
2024-2025	77	11	2	90

Les 84 rencontres correspondent à la rencontre de :

- 79 personnes isolées : 8 femmes et 71 hommes.
- Un couple
- Un couple avec un enfant
- Une femme avec un enfant
- Deux groupes de deux adultes (hommes)

Un jeune homme rencontré à 30 reprises.

		2024-2025
Demandes d'hébergement		32
Refus d'hébergement		2
Nombre de personnes restées à la rue par refus du 115	Problèmes de comportement connus dans les centres d'hébergement	1
	Personne ne relevant pas du 115	1
Nombre de personnes restées à la rue par refus de l'usager	Personne refusant de s'éloigner de Chaumont/Emmaüs Foulain	1

Transport Hébergement	Vers Emmaüs avec transport	Autre (hôtel, chez un tiers)
2024-2025	24 pour 25 personnes hébergées	3 pour 4 pers hébergées

Maraude estivale / Aller vers

	Nombre	Nombre de personnes rencontrées	Nombre D'interventions
Maraude Estivale	8	6	6
Aller vers	4	4	4

Glossaire

<u>A.D.A :</u>	Allocation pour demandeur d'asile
<u>A.A.H :</u>	Allocation Adulte Handicapé
<u>A.A.T.M :</u>	Association pour l'accueil des Travailleurs et des Migrants.
<u>A.D.P.J :</u>	Association Départementale Prévention Jeunesse
<u>A.H.I :</u>	Accueil, Hébergement, Insertion.
<u>A.V.D.L :</u>	Accompagnement Vers et Dans le Logement.
<u>ARS :</u>	Agence Régionale Santé
<u>ASE :</u>	Aide Sociale à l'Enfance
<u>ASS :</u>	Allocation spécifique de solidarité
<u>BVCS</u>	Bien Vivre Chez Soi
<u>C.A.D.A</u> :	Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile.
<u>C.A.O :</u>	Centre d'Accueil et d'Orientation.
<u>CAS :</u>	Circonscription d'Action Sociale
<u>CCAS :</u>	Centre Communale d'Action Sociale
<u>CHHM :</u>	Centre Hospitalier de la Haute Marne
<u>C.I.A.S :</u>	Centre Intercommunal d'Action Sociale
<u>C.S.A.P.A :</u>	Centre de Soin, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie.
<u>CAARUD :</u>	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues
<u>CCAS :</u>	Centre Communal d'Action Sociale
<u>CHRS :</u>	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
<u>CRPA :</u>	Conseil régional de la participation des accueillis
<u>DDETSP :</u>	Direction Départementale de L'Emploi, du Travail, des Solidarités et de la Protection des populations
<u>D.D.C.S.P.P :</u>	Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.
<u>DRJCS :</u>	Direction Régionale de la Jeunesse et de la Cohésion Sociale
<u>HU / HI</u>	Hébergement d'urgence / d'insertion
<u>IAE :</u>	Insertion par l'activité économique
<u>M.D.P.H :</u>	Maison Départementale des Personnes Handicapées.
<u>O.F.I.I :</u>	Office de l'Immigration et de l'Intégration.
<u>OMS :</u>	Organisation Mondiale de la Santé
<u>PJJ :</u>	Protection Judiciaire de la Jeunesse
<u>R.S.A :</u>	Revenu de Solidarité Active.
<u>RGPD :</u>	Règlement Général sur la Protection des Données
<u>S.A.V.S :</u>	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale.
<u>S.I.A.O :</u>	Service Intégré d'Accueil et d'Orientation.
<u>S.P.I.P :</u>	Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation.
<u>SIAO :</u>	Service Intégré d'accueil et d'orientation
<u>T.E.S.F :</u>	Technicienne en Economie Sociale et Familiale.
<u>U.D.A.F :</u>	Union Départementale des Associations Familiales

QUE
SÉRAIS - JE
SANS TOI?

R A P P O R T
D ' A C T I V I T É
2 0 2 4

Service Intégré d'Accueil et
d'Orientation de la Haute - Marne

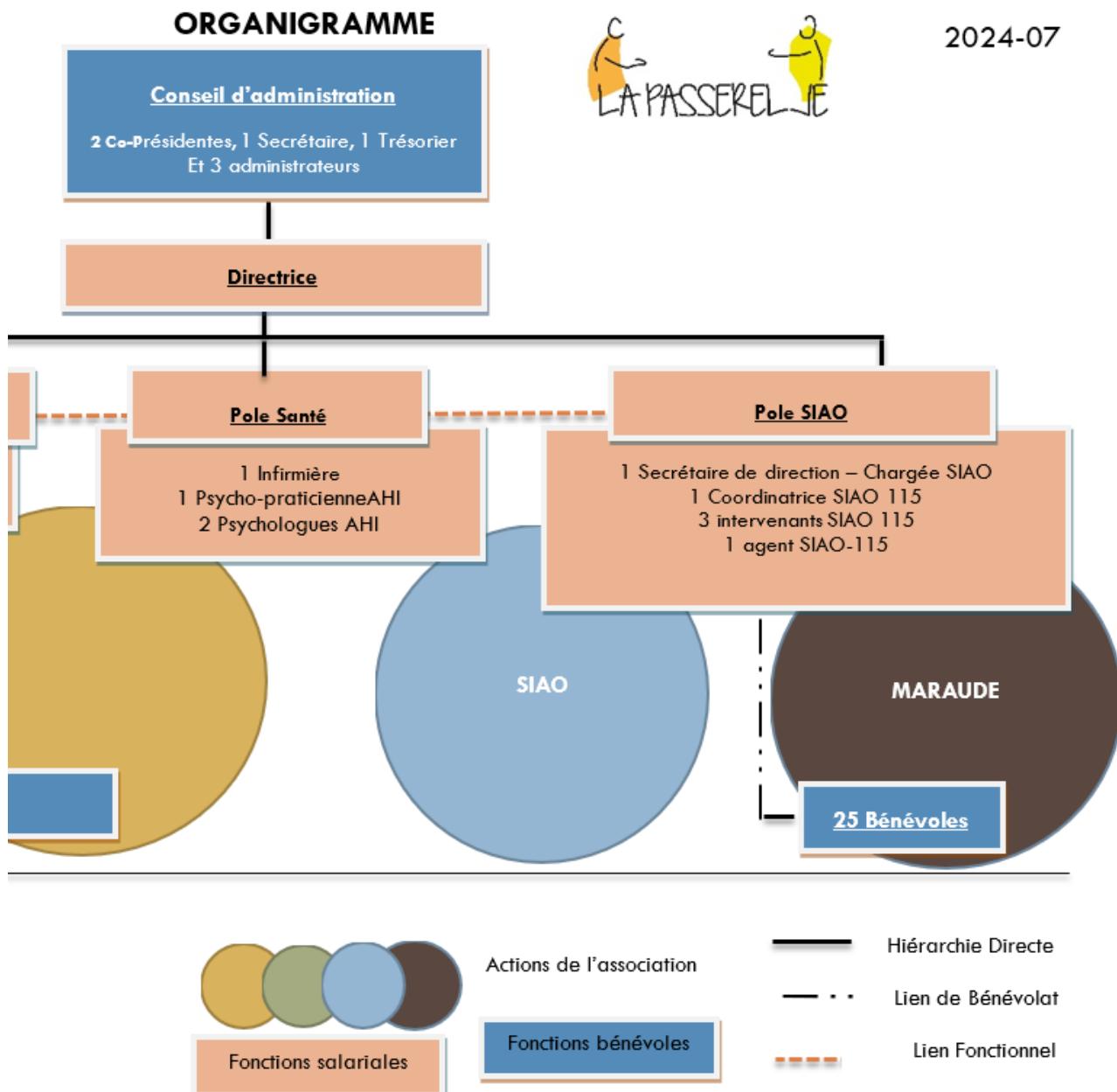
association La Passerelle
18, rue Félix Bablon 52000 CHAUMONT
www.lapasserelle52.fr

SOMMAIRE

- 1. Etat des lieux RH**
- 2. Suivi de la réalisation des évaluations sociales flash et approfondies**
- 3. Coordination de la veille sociale**
- 4. Orientation des ménages vers les acteurs de l'hébergement et du logement.**
- 5. Prescription de mesures d'accompagnement**
- 6. Gouvernance – Partenariats**
- 7. Observation Sociale**
- 8. Points de vigilance/Satisfaction**

1. Etat des lieux RH

1.1 Organigramme SIAO /Détail organisation par pôles et missions



La Passerelle - SIAO52			Date d'entrée au poste	ETP affecté au SIAO	
1	PERRET Céline	Directrice	01/03/2008	0.72	
2	FROSCH Amandine	Secrétaire de direction	23/10/2023	0.79	
3	CLEMENT Blandine	Coordinatrice SIAO 115	01/12/2017	0.6	
4	CONVERSAT Gaëlle	Intervenante SIAO 115 – Référente Justice Jeune FVV	01/11/2017	0.97	
5	PAGET Elodie	Intervenante SIAO 115 Référente logement – médico-social – addiction logiciel SI-SIAO	01/09/2020	0.97	
6	YUNG Elodie (remplacement congé parental)	Intervenant SIAO 115 Référente	15 12 2023	0.63	Départ en aout 24 -n'a pas souhaité remplacé le congé maternité
7	GIRARDOT Mathilde	Intervenante SIAO 115 Référente logement adapté Veille sociale – asile	29/03/2022	0.97	congé parental du 15 10 23 au 01 09 24
8	RIGOLLOT Lise	Agent SIAO-115 Renfort référent Logement adapté, demandeurs d'asile, veille sociale, FVV	26/11/2023	0.97	Départ en congé maladie maternité au 30 06 24 jusqu'au 31 12 24 - non remplacée
9	OUATTARA Salimatou	Psychologue AHI	15/04/2024	1	
10	MAMBANA Francine	Psychologue AHI	15/07/2024	1	
			Total	8.62	

Nombre d'ETP présent au 01 01 24 : 5.65

Nombre d'ETP présent au 31 12 24 : 7.02

Répartition des ETP des agents-intervenantes SIAO 115	
Mission 115	2 ETP
Mission régulation et orientation	1.28 ETP
Mission coordination partenariale	0.5 ETP
Mission SI-SIAO	0.1 ETP
Total	3.88

Référent Thématique	
1 Intervenant SIAO-115	Public vulnérable, logement et logement adapté, logiciel
1 Intervenant SIAO-115	Public asile, veille sociale
1 Intervenant SIAO-115	Jeune, justice, FVV
1 agent SIAO-115	en soutien des 3 intervenants SIAO115

Perpectives 2025 :

Recrutement d'un chargé de mission en politique sociale liés au logement au sein du SIAO en vue notamment de :

- La production et l'analyse des données dans une démarche quantitative et qualitative
- La communication des données
- Le développement et la formalisation de projets et de partenariats.

Ce poste sera présent 1 journée par semaine à la DDETSPP.

Répartition des ETP 2025 au 01 juin 2026			
Missions	Poste	ETP	
Mission 115	3 Intervenants SIAO- 115 et 1 agent SIAO-115	2	3,96
Mission régulation et orientation		0,96	
Mission coordination partenariale		0,5	
Mission SI-SIAO		0,5	
Observatoire sociale	1 Chargé des politiques sociales liées au logement	1	
Fonctions supports	1 Direction - 1 Coordinatrice-1 Secrétaire de direction	2,31	
	Total	7,27	
Mesure 9 - santé mental	2 Psychologues	2	

Remarque : Ces éléments ne sont pas à considérer comme immuable. Des réorganisations d'équipe peuvent avoir lieu en cours d'année selon les évènements RH (temps partiel, congé parental, maladie...), des nécessités de service liées à la réalisation/ l'évolution des missions du SIAO ou de la répartition des temps de travail des fonctions supports sur les autres missions de l'association (Direction , Assistante de direction).

1.2 Détail des actions de formations suivies par le personnel du SIAO relatives à l'exercices des missions.

Intitulé	Bénéficiaire	Nb d'heures	Organisme de formation	Dates
PSSM	Intervenante SIAO 115 Agent SIAO 115	14h		22 et 23 février 2024
La place du SIAO dans la politique publique de lutte contre le sans-abrisme et l'instauration d'un service public de la rue au logement	Directrice	14h	KPMG	11 et 12 juin 2024
Mise en place du CSE	Directrice	7hh	Nexem	4 décembre 2024
« Faire évoluer ses pratiques managériales vers les besoins actuels et ceux de demain »	Directrice	14h	Nexem	18 et 19 septembre
Violences subies par les femmes en situations de handicap : prévenir, repérer et agir	Coordinatrice SIAO Intervenante sociale	14h	CREAI	Septembre 2024
Analyse de pratique	Tte l'équipe SIAO hors psychologue	10h	One RH	Tout au long de l'année septembre 2024
Vieillissement du public précaire	2 intervenantes sociale SIAO-115	7h	FAS	Octobre 2024
Addiction et nouveaux produits	Toute l'équipe SIAO		CARRUD	Octobre 2024
Utilisation logiciel de téléphonie VOIP 3CX	Toute l'équipe SIAO Directrice Secrétaire de direction	2h	Dirland	Octobre 2024

2. Suivi de la réalisation des évaluations :

2.1 Taux de décrochage du 115, volume de demandes créées, typologie des ménages concernés ainsi que la situation du ménage au moment de la création de la demande.

Données relatives au Dispositif Urgence - 115

Dont 1047 demandes pour de l'hébergement et 287 demandes de prestations

Orientations effectives : 429 orientations

Nombre d'appels reçus : 1936 - 100% des appels sur le 115 sont répondus

Type de demandes

Demande hébergement	1047	Demande de prestations	287
Total	1334		

Répartition sur l'année des appels reçus sur le 115 :

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.
184	131	129	175	170	141	158	135	162	167	189	195

Le nombre d'appels indiqué correspond aux saisies dans le logiciel. Ces chiffres ne sont pas représentatifs du volume d'appels reçus réels (non prise en compte des appels polluants, de rappel de l'usager pour une même demande, appel des partenaires....). L'utilisation d'un logiciel de VOIP à partir d'octobre 2024 permettra de quantifier les appels reçus de façon exacte en 2025.

Situation au moment de la demande d'hébergement

Situation au moment de la demande	Nb personnes	% des personnes
À la rue	569	54,4%
Hébergé chez amis - autre	121	11,6%
Domicile conjugal	79	7,6%
Hébergé chez famille	57	5,4%
Accueil de jour, service social, associations	48	4,6%
Hébergement d'urgence	35	3,3%
Institutions publiques (hôpital, maison de retraite)	33	3,2%
SAS Grand Est desserrement IDF	30	2,9%
CADA	21	2%
Hôtel (hors 115)	16	1,5%
Autre	16	1,5%
Location parc public et privé	10	1%
PEC - ASE	5	0,5%
Hébergement d'insertion	3	0,3%
Dispositif médical (LHSS / LAM, autre)	2	0,2%
Expulsion locative du public	1	0,1%
Détention	1	0,1%

Typologie par demande d'hébergement

Typologie de personne	% de personnes en 2022	% de personnes en 2023	% de personnes en 2024
Homme seul	46%	46%	54%
Femme seule	16%	16%	17%
Femme seule avec enfants	14%	13%	9%
Groupe d'adultes avec enfant(s)	6%	7%	6%
Groupe d'adultes sans enfants	5%	8%	5%
Couple sans enfant	3%	2%	3%
Couple avec enfant(s)	9%	5%	3%
Homme seule avec enfant(s)	0%	1%	1%
Enfant/ Mineur isolée	1%	2%	1%
Enfant/ Mineur en groupe	0%	0%	1%

Les hommes seuls représentent 54% des demandeurs, on constate une augmentation depuis 2022. En 2022, 46% des demandeurs sont des hommes seuls mais cette proportion reste immuable en 2023 et puis atteint 54% en 2024.

Répartitions par tranches d'âge l'ensemble des demandeurs d'hébergement/ménage

Tranche d'âge	%
26-49 ans	52%
18-25 ans	25%
50-64 ans	12%
65 et plus	6%
Inconnu (Etrangers)	4%
0- 17 ans	1%

Orientation	429
Refus 115 et usager	618

73%

27%

Motif de refus du 115

La personne a pu se maintenir dans l'hébergement où elle était	114
Renvoi de personne vers son réseau (famille, proche...)	79
Personne ne relevant pas du 115	64
La personne n'a pas rappelé le 115	53
Transfert vers un autre SIAO	37
Absence de places disponibles	23
Refus de la structure, du bailleur ou établissement d'accueillir la personne	18
Personne ayant encore besoin de soins médicaux	17
Refus du 115 lié à la problématique du demandeur (pathologie lourde, présence animale...)	11
Refus lié au comportement de l'usager (pb d'agressivité, sous l'emprise de psychotropes...)	11
Absence de places compatibles avec la composition du ménage	9
La personne ne s'est pas présentée-Refus structure	6
Problème de mobilité (handicap)	5
Information non renseignée	4
Hébergée dans l'insertion	1
Manque de logement	1
Hébergée dans l'insertion	1

Nombre

Orientation effective vers un dispositif d'hébergement

RELAIS 52	34%
PHILL	23%
Résidence sociale le Clos Mortier	20%
SOS FEMMES ACCUEIL	10%
Emmaüs	6%
Hôtel de Saint Dizier	5%
Hôtel Chaumont	2%
Total	100%

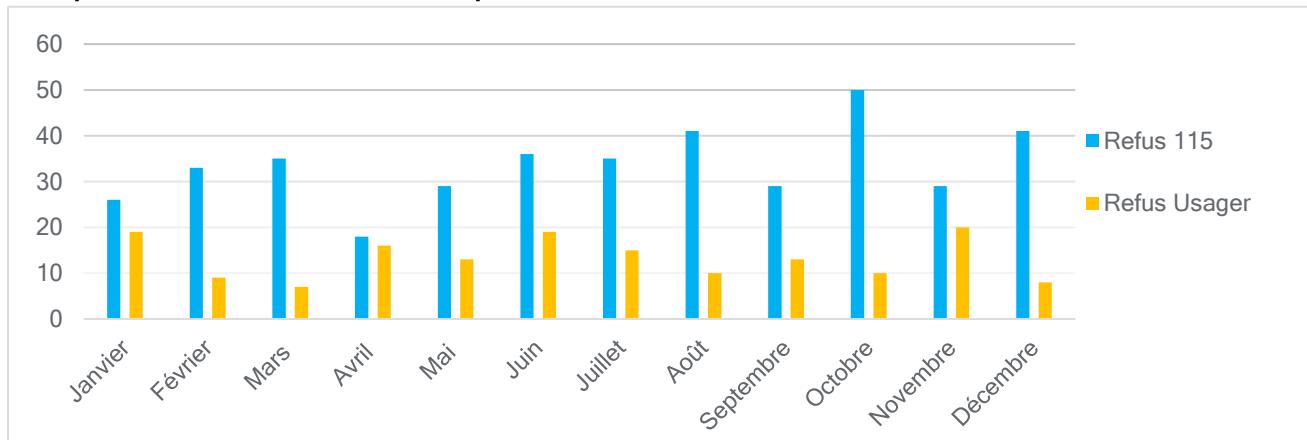
Motifs des refus usagers

Motifs des refus usagers	Nombre
Refus de la proposition	52
La personne a trouvé une autre solution	45
La personne ne s'est pas présentée-Refus personne	17
La personne a raccroché	16
Eloignement géographique / manque de transports en commun	14
Refus de se séparer des personnes qui l'accompagnent	6
Autre	5
Conditions d'accueil inadaptées	5
Refus de se séparer des animaux qui l'accompagnent	4

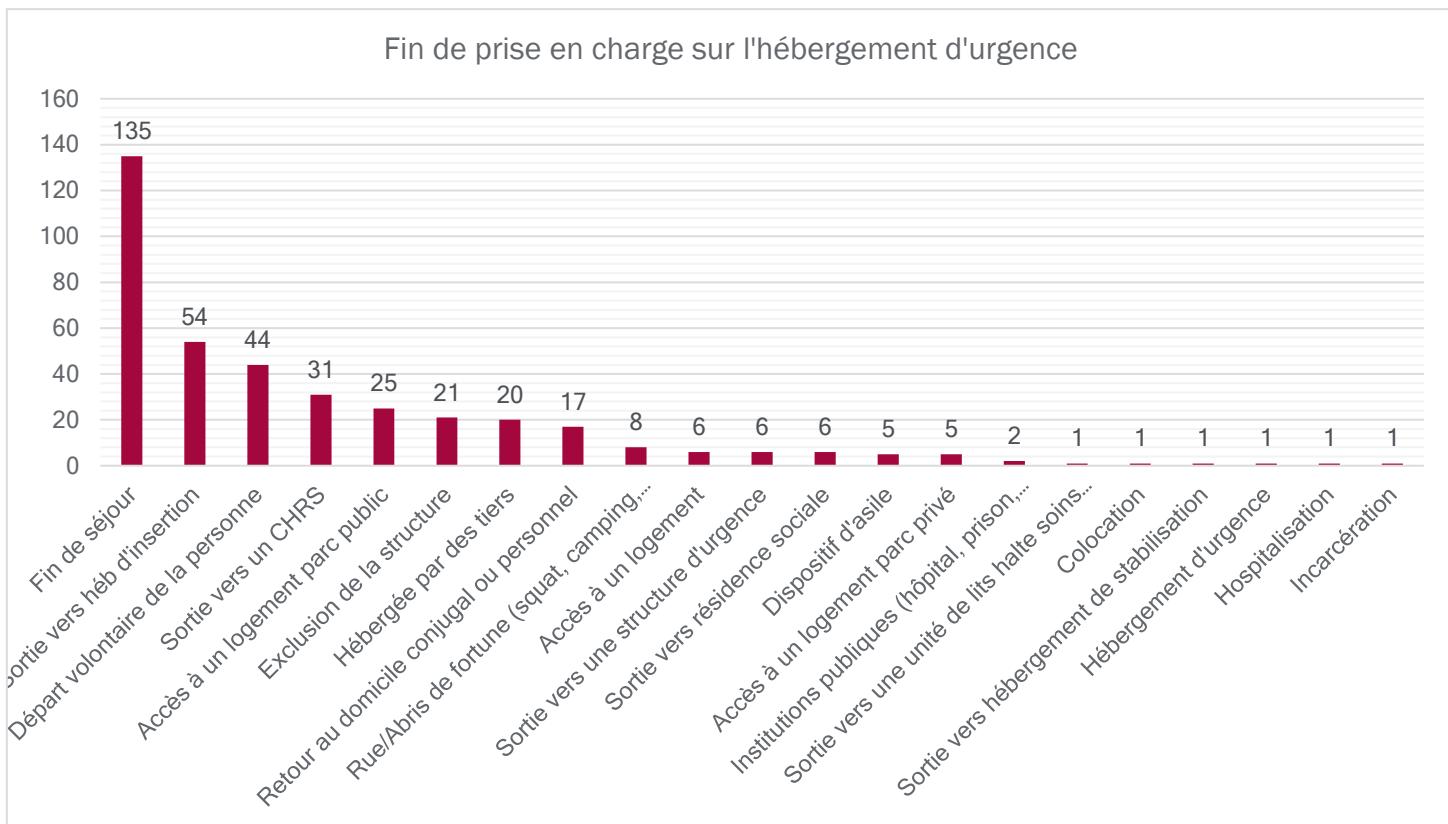
La moitié des refus du 115 correspondent à un non rappel de la personne ou à son maintien dans son hébergement. Ces motifs sont enregistrés dans le logiciel SI SIAO sous cette forme, mais cela relève du refus de l'usager qui ne donne pas suite à sa demande.

En 2024, 31 orientations ont été réalisées à l'hôtel pour 50 nuitées au total

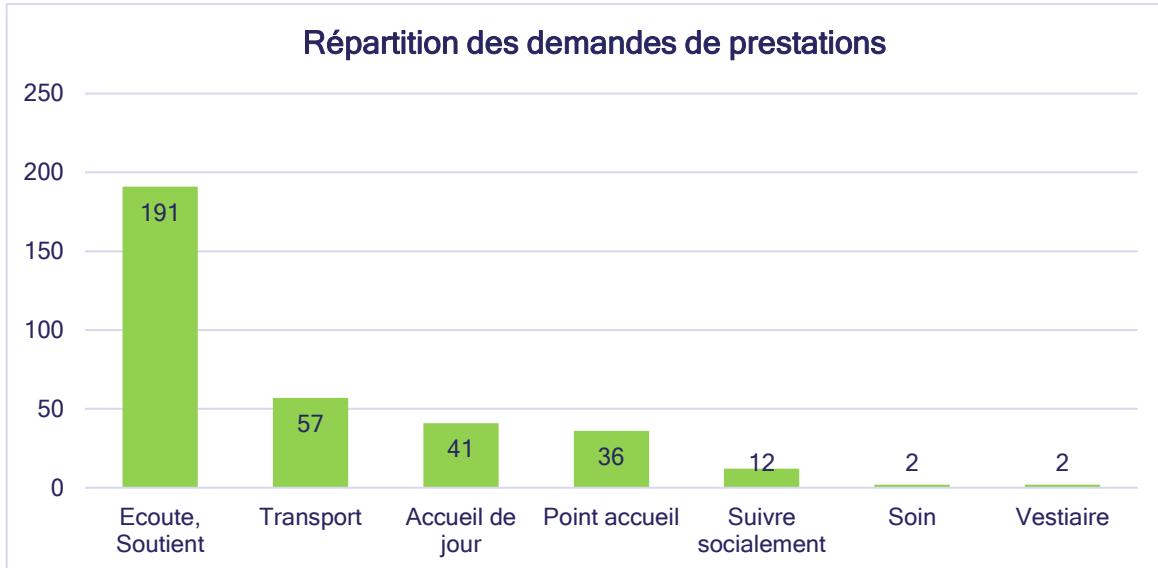
Répartition des refus des demandes par mois



Situation en sortie d'hébergement d'urgence



Demande de prestations (DP)



Typologie des ménages pour le DP

Typologie du ménage	Nb de demandes écoute / soutien
Homme seul	103
Femme seule	56
Groupe d'adultes sans enfant	11
Femme seule avec enfant(s)	9
Groupe avec enfant(s)	6
Enfant / Mineur isolé	3
Couple sans enfant	3
Total	191

Situation au moment de la DP

Situation au moment de la demande	Nb de personnes selon les situations
À la rue	173
Domicile conjugal	55
Hébergé chez amis - autre	17
Hébergement d'urgence	14
Autre	5
Institutions publiques (hôpital, maison de retraite)	4
Hébergé chez famille	3
Location parc privé	2
Associations	2
Hébergement d'insertion	2
Hôtel (hors 115)	2
Propriétaire	1
Location parc public	1
Accueil de jour, service social, associations	1
Expulsion locative du public	1
Logement foyer	1
Hôtel 115	1
Dispositif hivernal	1
Détention	1
Total	287

2.2 Volumes et modalités de réalisation des évaluations dites « flash » et « approfondies »

2.2.1 Evaluation « Flash »

Demande hébergement	1047	Nb d'évaluation réalisée	1047
% Total			100 %

Lors d'une demande de prestation ou d'hébergement au 115, une évaluation flash est systématiquement réalisée à partir d'une grille de référence reprenant la trame du logiciel SI-SIAO. Elle vise à évaluer majoritairement le degré de vulnérabilité de la personne, sa situation au regard du logement.

2.2.2 Evaluation « Approfondies »

Réalisée par le 115 :

L'intervenant sociale SIAO-115, en tant qu'écoutant 115 peut réaliser une évaluation approfondie de lors de la réception du demande sur le 115 lorsque la situation est déjà connue et avec des précédents liés à son hébergement en collectif, son comportement et/ou des problématiques médicales.

Pour se faire, les éléments relatifs à au statut des personnes, leurs ressources, leur situation au regard de l'insertion et du logement, leurs situations administrative et budgétaire, les difficultés ou situations particulières aggravant la vulnérabilité, les démarches et accompagnements déjà existants ou souhaités, les besoins et les souhaits exprimés par les personnes sont complétés dans le logiciel SI-SIAO.

Réalisé par la structure AHI

L'évaluation approfondie est réalisée et est saisi dans le logiciel SI-SIAO par la structure hébergement le ménage dans un délai d'un mois

2.2.3 Evaluation dans le cadre de la veille sociale

Lorsque la personne est en errance ou ne peut pas être orientée en CHRS, les évaluations flash et approfondie sont réalisées par d'autres partenaires (CCAS, CAS, Accueil de jour, équipes mobiles...).

2.3 Détail des publics spécifiques (FVV, Grand Marginaux, jeunes en rupture, personnes âgées, troubles psy,) ayant fait l'objet d'une prise en charge par le SIAO et acteurs de la Veille sociale.

Depuis 2023, le SIAO52 a identifié des publics spécifiques et spécialisés les compétences des intervenants sociales SIAO-115 en direction de ces publics. (Cf : Etat des lieux RH)

les publics spécifiques :

- FVV
- Jeunes dont jeunes en rupture
- Public vulnérable
- Public Asile
- Public Justice

Chaque intervenant sociale SIAO-115, pour son public de référence, assure l'évaluation, le traitement des demandes (hors 115), le suivi de parcours avec la personne ainsi que la structure d'hébergement ou les partenaires liés à la situation. Elle peut être amené à organiser des réunions de synthèse pour les situations problématiques

Elle participe aux formations, réunions d'informations et d'animation du réseau liées à leurs thématiques.

3. Coordination de la veille sociale :

3.1 Présentation des dispositifs de veille sociale actifs sur le département :

3.1.1 Les Lieux d'accueil (ouverts toute l'année)

- Accueil de jour Passerelle - Chaumont

Un accueil de jour à Chaumont est assuré par l'association La Passerelle est ouvert toute l'année pour tout public majeur du lundi au vendredi 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 17 h 00.

Les services proposés sont: accueil des animaux, douches, lavage et séchage du linge, mise à disposition d'une cuisine, de boissons chaudes, d'une consigne, d'un téléphone, point informatique et recharge de téléphone, dépannage alimentaire, entretien d'évaluation de la situation sociale, évaluation approfondie et d'orientation..

L'accueil de jour peut être renforcé de 17h à 20h, si nécessaire, en période hivernale, en niveau de froid 3, sur demande de la DDETSPP.

- Le dispositif « Phill O Chaud »- Langres :

Un accueil de jour dans les locaux du CHRS Phill est ouvert toute l'année de 10h et 17h du lundi au vendredi.

Les services proposés sont :accueil des animaux douche, lavage du linge, espace de repos, possibilité d'avoir un repas chaud, rencontre systématique des personnes par un travailleur social du PHILL.

- Accueil de jour « L'accueil » - Saint dizier

Un accueil de jour à Saint Dizier était assuré par l'association L'Accueil . Il a été ouvert toute l'année pour tout public majeur du lundi au vendredi 9h à 11h / 14 h - 16 h 00.

Les services proposés étaient : accueil des animaux, douches, lavage et séchage du linge, mise à disposition d'une cuisine, de boissons chaudes, point informatique et recharge de téléphone, dépannage alimentaire et hygiène.

L'accueil de jour a été fermé en début 2025 du fait de l'absence de subvention pérenne.

3.1.2 Les maraudes et l'« aller vers »:

Les dispositifs, de maraude et « d'aller vers », sont en lien avec le 115 et peuvent se déplacer auprès des personnes, à sa demande.

- Maraude, transport et Aller vers Passerelle - Chaumont

En période hivernale

Une maraude est effectuée tous les jours (week-ends et jours fériés compris), durant la veille saisonnière du plan grand froid, de 20h00 à 22h00 en niveau de grand froid 0-1. La vigilance est renforcée en niveau 1, 2 et 3 par l'allongement des horaires de maraudes

La maraude est réalisée sur le secteur centre-ville et avec un passage systématique à la gare. Sur sollicitation du 115, les maraudeurs peuvent se rendre aux urgences médicales du CH de Chaumont pour aller à la rencontre de personnes en demande d'hébergement. Sur orientation du 115, un transport peut être réalisé vers Emmaüs pour une mise à l'abri.

Toute l'année

L'accueil de jour peut faire, durant les horaires d'ouverture, de l'aller -vers sur demande du 115 ou selon les difficultés de la personnes demandeuse.

- Maraude Croix rouge - St Dizier

Une maraude hivernale est effectuée 2 fois par semaine en niveau 1 et tous les jours en niveaux de grand froid 2 et 3,(week-ends et jours fériés compris), entre 20h00 et 22h00 (susceptible de modifications).

- Aller vers LHSS Relais 52 -St Dizier

Toute l'année L'équipe mobile peut intervenir du lundi au vendredi de 10h à 17h30. Elle prend contact avec les personnes sans domicile fixe à la demande du SIAO afin de faire des évaluations d'orientation sur le secteur de Saint Dizier et communauté de communes. Elle prend contact et travaille en partenariat avec les différents acteurs sociaux et dispositifs d'hébergements sociaux

- Aller vers PHILL Vers -Langres

Un aller vers intervient dans les rues ou dans les squats ou à domicile, sur signalements des habitants/partenaires/élus ou gendarmerie en journée.

Une veille systématique est assurée par le CHRS en journée et en soirée dans la ville de Langres ainsi qu'aux endroits les plus fréquentés par les publics les plus vulnérables.

Tout au long de l'année, une permanence Logement-Hébergement a été tenue dans les services de France Service du PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Langres :Chalindrey, Fayl Billot , Protoy, Bourbonnes les Bains).

- Transport Croix rouge sur tout le département

Tout au long de l'année la Croix Rouge assure les transports sur l'ensemble du département entre 20h et minuit, en cas d'urgence, de besoin particulier, à la demande du SIAO ou du 115.

3.2 Présentation des modalités d'interaction avec ces dispositifs ainsi que les statistiques issues de leurs activités :

3.2.1 Modalités d'interaction avec les dispositifs :

3.2.1.1 Interactions durant toute l'année et en période hivernal avec les dispositifs de veille sociale AHI

➤ Accueil de jour Chaumont

Tout au long de l'année, l'intervenant SIAO-115 participait à une réunion mensuelle avec l'accueil de jour de Chaumont pour échanger sur les situations de veille sociale

➤ Allers/vers, et Accueil de jour Saint-Dizier et Langres

Tout au long de l'année, des Points mensuels étaient réalisés vis à un tableau de suivi. En complémentarité, des échanges de mails et téléphoniques ont permis de préciser les situations jugées urgentes.

➤ Maraude hivernale

Pour la maraude de Chaumont, La coordination de la maraude étant réalisée par la coordinatrice du SIAO-115, les échanges avec le SIAO se sont réalisés en continu durant tout l'hiver.

Pour cette maraude ainsi que celle de la Croix-Rouge à St Dizier, les maraudeurs contactaient le 115 à chaque début et fin de maraude pour avoir des indications sur les interventions à réaliser ainsi que réaliser un débriefing de leur rencontre.

Un tableau de remontée d'intervention des maraudes hivernales étaient transmis chaque matin à la DDETSP par le SIAO

3.2.1.2 Animation du réseau Partenarial AHI et hors AHI

Une réunion annuelle avec l'ensemble des partenaires de première urgence et d'accompagnement social (Police, Urgences, Services sociaux de la ville et du département, dispositifs d'aller-vers, accueils de jour, CHRS) concernant la prise en charge des personnes en grande précarité, est réalisée sur les territoires de Langres et Chaumont.

Cette réunion permet de faire un bilan :

- des améliorations constatées dans la coordination des différents dispositifs d'accueil
- d'informer les partenaires sur les nouvelles missions des partenaires et du SIAO
- de présenter de nouveaux dispositifs
- de poursuivre le travail pour une meilleure coordination dans la prise en charge des personnes les plus vulnérables.

Une rencontre annuelle sur le secteur de Saint Dizier se mettra en place à compter de 2025.

3.2.2 Statistiques issues de leurs activités de veille sociale

a/ Maraude et Aller vers Passerelle - Chaumont

➤ Hivernale : Du 01^{er} novembre 2024 au 31 mars 2025

Distribution / Aide	Nb de Duvets	Nb de collation	Nb de rencontres
2023-2024	6	59	50
2024-2025	3	100	84

Maraude	Hommes	Femmes	Mineur	Total
2023-2024	37	13	2	50
2024-2025	77	11	2	90

Typologie des personnes rencontrées.

- 79 personnes isolées : 8 femmes et 71 hommes.
- Un couple
- Un couple avec un enfant
- Une femme avec un enfant
- Deux groupes de deux adultes (hommes)
- Un jeune homme rencontré à 30 reprises.
- Une femme avec un enfant

		2024-2025
Demandes d'hébergement		32
Refus d'hébergement		2
Nombre de personnes restées à la rue par refus du 115	Problèmes de comportement connus dans les centres d'hébergement	1
	Personne ne relevant pas du 115	1
Nombre de personnes restées à la rue par refus de l'usager	Personne refusant de s'éloigner de Chaumont/Emmaüs Foulain	1

➤ Transport Hivernal

Transport Hébergement	Vers Emmaüs avec transport	Autre (hôtel, chez un tiers)
2024-2025	24 pour 25 personnes hébergées	3 pour 4 pers hébergées

➤ Aller vers -Passerelle

	Nombre	Nombre de personnes rencontrées	Nombre D'interventions
Maraude Estivale	8	6	6
Aller vers	4	4	4

b/ Maraude et Transport Croix rouge - St Dizier

Année 2024		
Nombre de Maraudes	Transports	Nombre de Personnes rencontrée
31	7	7

c/ Aller vers LHSS Relais 52 -St Dizier

Mois	Nombre de 1er entretien	RDV de suivi	Partenaires rencontrés
Janvier	5	4	5
Février	5	5	2
Mars	4	4	0
Avril	4	4	4
Mai	3	3	3
Juin	6	6	1
Juillet	1	1	3
Août	1	1	0
Septembre	0	0	0
Octobre	2	2	4
Novembre	3	2	4
Décembre	5	5	4
Total	39	37	30

d/ Aller vers Phill Vers -Langres

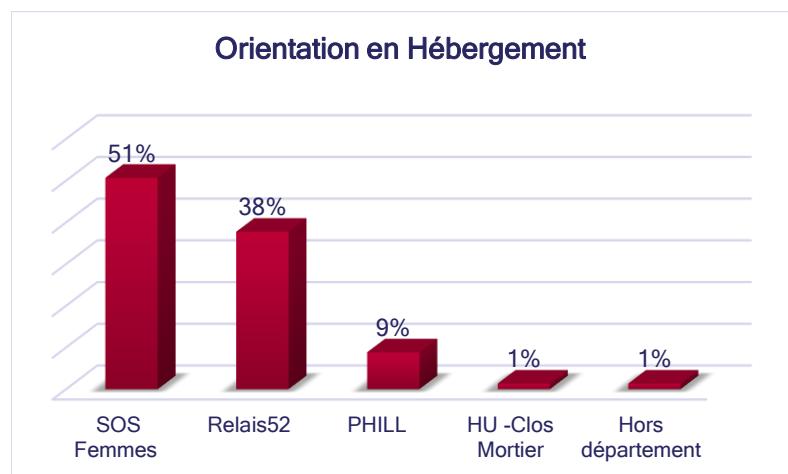
Année 2024		
Nombre de Maraudes	Nombre de Maraude Hebdomadaire et Weekend	Nombre de Personnes Rencontrées
282	2 par jour	7

4 Orientation des ménages

4.1 Présentation des volumes de demandes pourvues et non pourvues, volumes et typologies des orientations proposées

2024	Nb de demandes reçues et traités	Dossiers refusés par le SIAO
Janvier	72	16
Février	73	23
Mars	52	21
Avril	60	25
Mai	79	25
Juin	45	14
Juillet	114	57
Août	49	14
Septembre	48	24
Octobre	71	45
Novembre	58	36
Décembre	49	16
Total général	770	316

2024	Nb d'orientation par structure d'hébergement
CHRS SOS Femmes	149
Relais52	111
PHILL	26
HU -Clos Mortier	4
CHRS Hors département	4
Total	290



Récap			
Nb de dossier refusé (1)	Nb de demande annulée ou sans affectation (2) commentaire	Nb de demandes orientées sur le 52	Nb de demande traitée
316	106	348	770

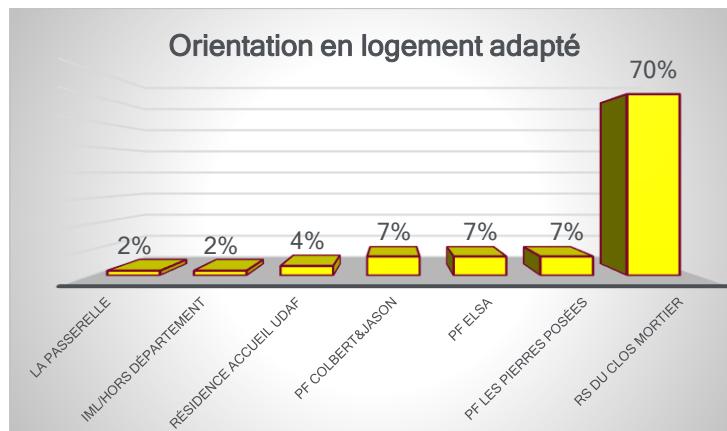
Motifs de refus (1)

- Absence de places compatibles avec la composition du ménage
- Absences de places disponibles
- Personnes ayant encore besoin des soins médicaux
- Refus de la structure, du bailleur ou établissement d'accueillir la personne

Motifs d'annulées (2)

- Contact perdu avec le demandeur
- Demande annulée automatiquement par absence de mise à jour dans les délais impartis
- Demandeur hébergé
- Demandeur relogé
- Autre motif d'annulation

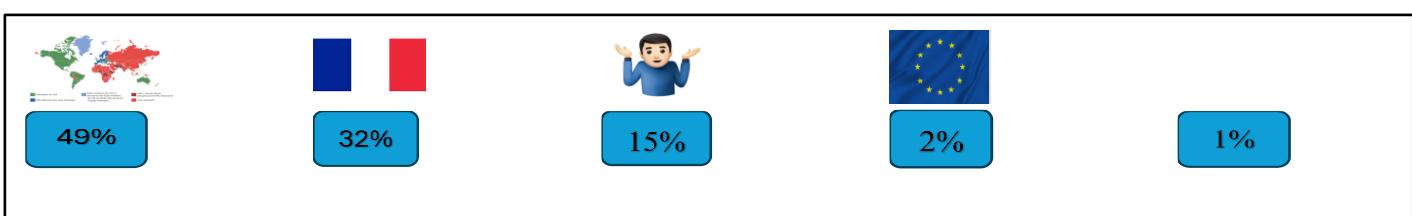
2024	Nb d'orientation en logement adapté
IML/Hors département	1
La Passerelle	1
Résidence Accueil Udaf	2
PF Colbert&Jasonr	4
PF Elsa	4
PF Les pierres posées	4
Résidence sociale du Clos Mortier	38
Total	54



Typologie des demandeurs :

Typologie	Personne %
Homme isolé	32%
Femme seule avec enfant(s)	29%
Couple avec enfant(s)	14%
Femme isolée	12%
Groupe avec enfant(s)	9%
Groupe d'adultes sans enfant(s)	1%
Couple sans enfant(s)	1%
Enfant / Mineur isolé	1%

Tranches d'âge	2022	2023	2024
0-17 ans	35%	27%	31%
18-25 ans	17%	21%	16%
26-49 ans	38%	42%	44%
50-64 ans	9%	8%	7%
65 ans et plus	1%	2%	3%



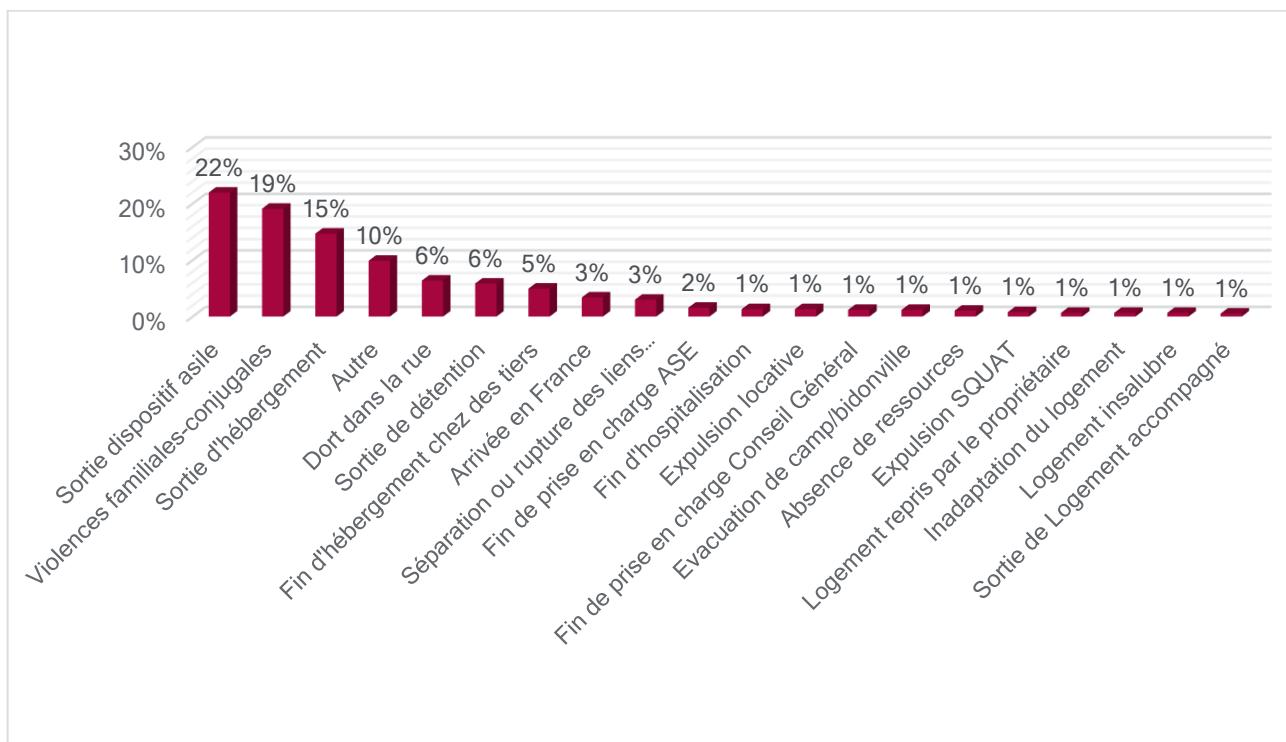
Types de ressources

Sans ressources	73%
Avec ressources	27%



Allocation temporaire d'attente	1
Indemnités journalières perçues sur un mois	3
Contrat d'engagement jeunes	3
Prime d'activité	6
Allocation de Solidarité Spécifique	7
Allocation pour demandeur d'asile	9
Allocations chômage	10
Retraite	10
Rémunération	24
Autres ressources	28
Allocations familiales	32
Allocation aux adultes Handicapés	45
RSA	96

Motif de la demande



4.2 Nombre et la fréquence des commissions d'orientation.

Nombre de dossiers étudiés par la commission SIAO

Commission partenariale	Logement adapté	HU : HI	Veille sociale	Suivi de parcours	FVV	Autres	Total
Janvier	7	4	0	6	0		17
Février	3	6	3	9	0	3 LHSS	24
Mars	2	9	2	11	1		25
Avril	6	14	3	0	0	1 recours	24
Mai	2	3	0	1	0		6
Juin	2	3	0	0	0	5 situations préoccupantes	10
Juillet-Aout	4	5	0	0	0		9
Septembre	2	4	3	0	0		9
Octobre	1	0	1	1	0		3
Novembre	1	3	2	0	0		6
Décembre	0	0	1	0	0		1
Total	30	48	15	28	1	9	

11 commissions d'orientation partenariale mensuel ont eu lieu sur 2024 ; 134 situations étudiées collégialement ; une majorité de ces situations concerne des orientations demandées en hébergement d'urgence ou d'insertion. 37%

23% des situations étudiées concernent des orientations demandées en logement adapté.

La veille sociale et le suivi de parcours des personnes en structures représentent quant à elles 33 % des situations abordées lors des COP SIAO de 2024.

A noter que Le volume mensuel des situations abordées en COP a significativement diminué à partir du second semestre 2024, faisant écho au changement de format de la COP avec une gestion au fil de l'eau par le SIAO des situations, et une décision de ne passer en commission uniquement les situations présentant une complexité et/ou des questionnements nécessitant un regard croisé des partenaires.

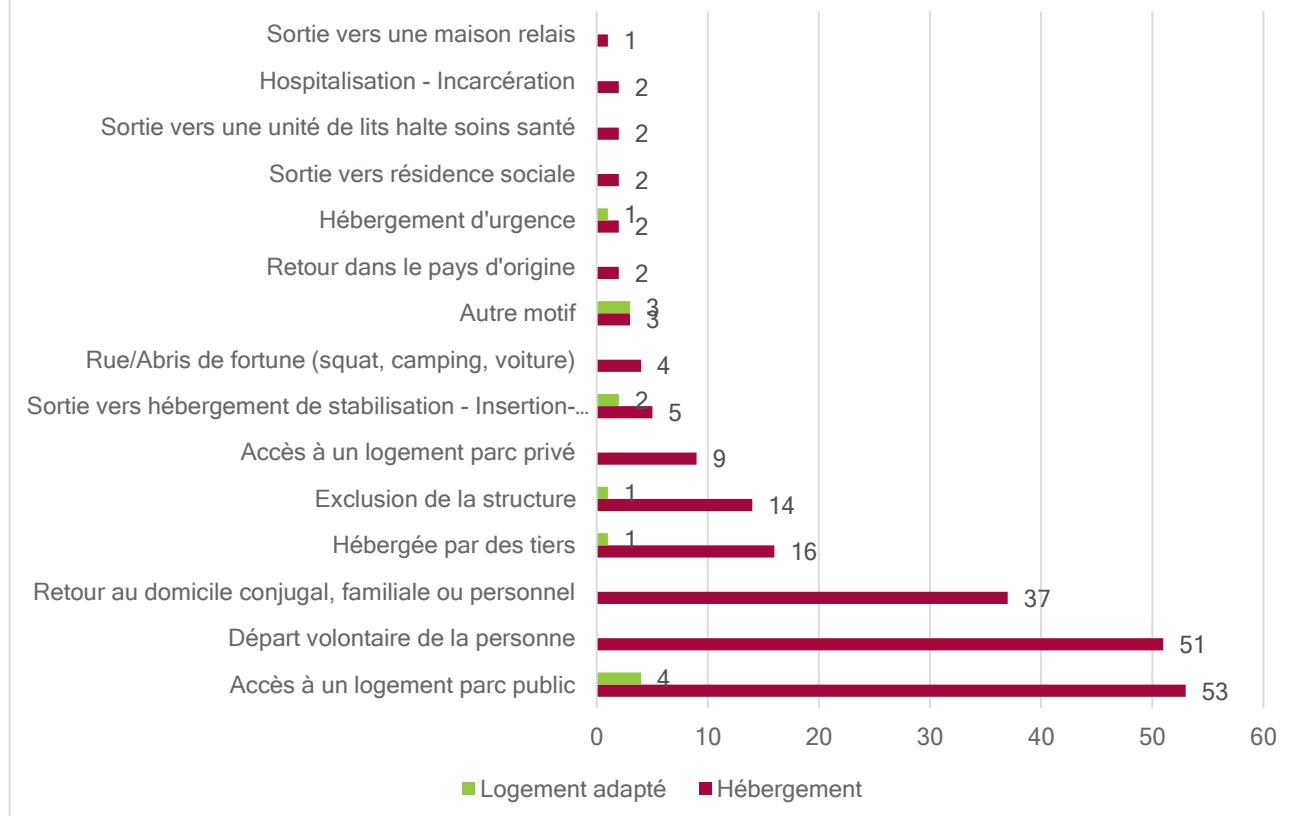
Cette année a été marquée par plusieurs situations préoccupantes, dont 5 ont été présentées en COP.

Un bénéficiaire a également formulé un recours contre une décision en avril 2024.

5 situations complexes ont nécessité des réunions partenariales spécifiques et des participations à un Groupe Opérationnel de Synthèse avec la MDPH. Ces réunions y associent la personne concernée, sur la totalité ou sur une partie de l'échange, selon les points à aborder. Elles se déroulent en présentiel dans la mesure du possible. Selon l'urgence de la situation et la disponibilité des participants, elle peut avoir lieu en visio. La personne est, dans ce cas, associée au partenaire qu'elle connaît le mieux.

4.3 Indication des durées de séjour et/ou de prise en charge des ménages, ainsi que leur situation en sortie de dispositifs.

Répartition des motifs à la sortie



Durées de séjour

Durée moyenne de séjour pour l'année 2024	Dispositif	SOS Femmes accueil	Relais 52	PHILL	Clos Mortier
	HUFVV	110 jours		53 jours	
	HU SUBV		78 jours	83 jours	
	HU DGF		38 jours	72 jours	99 jours
	HU Hivernal			67 jours	
	HUD (Hébergement d'urgence en diffus)	518 jours			
	HI	197 jours	250 jours (Chaumont) 130 jours (St Dizier)	186 jours	
	STAB Langres			244 jours	
	IML Langres			411 jours	
	Résidence sociale jeune Langres			377 jours	
	IML Ukraine Langres			226 jours	
	ALT			238 jours	

Dispositif	Durée moyenne de séjour
Pension de famille Colbert	1539 jours
Pension de famille Jason	2405 jours
Pension de famille Elsa	1919 jours
Résidence Accueil Chaumont	1764 jours
Pension de famille (Les pierres posées)	2862 jours
Résidence sociale Clos mortier St DIZIER	3071 jours

Situation à la sortie des dispositifs

Dispositif	Logement autonome	EHPAD	Décès	Orientation extérieur	Incarcération	Retour en famille
Résidence Accueil (UDAF)	1 personne		1 personne			
Pension de famille Colbert		2 personnes				
Pension de famille Jason		1 personne			1 personne	
Pension de famille (Les pierres posées)	1 personne			1 personne		
Pension de famille Elsa	5 personnes			1 personne		
Résidence sociale PHILL	12 personnes					3 personnes

5 Prescription des mesures d'accompagnement :

5.1 Détail des mesures d'accompagnement prescrites selon les domaines suivants, dans la mesure des possibilités permises par l'organisation et le fonctionnement de votre SIAO.

Les mesures d'accompagnement pour l'hébergement-logement, la santé et CEJ JR sont prescrites lors des Commission mensuelles SIAO et au fil de l'eau.

6 Gouvernance - Partenariats :

6.1 Présentation des modalités de gouvernance du SIAO, en détaillant la typologie et la fréquence des instances qui en guident l'exercice.

Un comité de pilotage avait été initié début 2023 et suivi de groupes de travail durant le 1^{er} semestre 2023 avec un travail sur les différents axes validés.

En 2024, le comité de pilotage n'a pas été renouvelé. Le SIAO a poursuivi son développement dans le cadre de l'instruction de mars 2022 selon les axes définis en 2023 et les directives de la DDETSPP.

Dans ce cadre des points mensuels d'activité ont été organisés avec la directrice adjoint de la DDETSPP à partir du 2nd trimestre 2024

6.2 Détail de la nature des conventions établies ou en projets, ainsi que les modalités mise en œuvre.

- 3^{ème} Convention SPIP tripartite signée en aout 23 : non revu en 2024 en l'absence de direction au sein du service SPIP Aube-Haute Marne
- 1^{er} Convention CEJR signé en mai 2024 dans la cadre de la mise en place du service CEJR au 1^{er} trimestre 2024 porté par l'association ADPJ
- Conventions de mise à disposition signé avec l'ensemble des structures bénéficiant des postes de psychologues AHI

L'ensemble de ces conventions a donné lieu à des temps d'échanges préalable avec les acteurs afin de définir les modalités de coopération et une écriture des conventions correspondants aux pratiques effectives de terrain.

Perceptive 2025 :

A partir des modèles de convention DIHAL, il est projeté la négociation, rédaction et signature des conventions avec l'ensemble des acteurs AHI du département sur les dispositifs Hébergement, veille sociale, logement adapté.

6.3 Joindre en annexe tout type de document (feuille de route Préfet, CR de comité stratégique partenariale...) établissant les modalités de mise en œuvre de la réforme des SIAO, eu égard à l'objectif d'en faire clés de voute du SPRULO.

Un comité de pilotage a été réalisé en 2023 mais n'a pas été renouvelé en 2024 suite à plusieurs postes vacants au sein de la DDETSPP du 4eme trimestre 2023 jusqu'au 3eme trimestre 2024 inclus.

7 Observation sociale :

7.1 Présentation de documents (focus territoriaux ou thématiques, newsletter, ...) le compte-rendu de l'activité du SIAO en matière d'Observation Sociale, relevant autant de l'analyse qualitative que quantitative.

➤ Newsletter :

Une newsletter mensuelle a été rédigée et diffusée aux acteurs AHI et à la DDETSPP de mai 2024 à novembre 2024. Sous un format d'une page, elles présentaient les demandes reçues mensuellement sur le 115 et le volet insertion.

➤ Demandes de données par la DDETSPP

Tout au long de l'année, le SIAO a répondu aux commandes émises par la DDETSPP sur des remontées de données auprès de la préfète ou des services DREETS ou DIHAL.

7.2 Présentation éventuelle d'une ou plusieurs situations soulevant une ou plusieurs problématiques présentant un intérêt particulier quant aux missions du SIAO : situations complexes ayant nécessité l'articulation d'acteurs relevant de champs divers, identification de tendances significatives en termes de volumes et/ou de profils des ménages etc...

Bernard T. 67 ans bénéficiaire du RSA

Mr a vécu au domicile de sa mère jusqu'à son décès.

Souffrant de plusieurs problématiques de santé et en fauteuil roulant, Mr a été orienté sur le dispositif LHSS en Septembre 2023. Après plusieurs mois, Mr a quitté de lui-même cet hébergement. Durant l'ensemble de la durée de la prise en charge, Mr n'avait pas adhéré à l'accompagnement proposé et son comportement était inadapté auprès des équipes médico-sociales.

Un signalement a été réalisé auprès du Procureur en Janvier et février 2024 à la vue de sa mise en danger et une demande de mesure en Mai 2024

Après plusieurs mois à la rue sur le nord du département et un lien ponctuel avec le SIAO-115, Mr a sollicité un hébergement d'urgence en décembre 2024.

En l'absence de place HU PMR et un refus du dispositif LHSS, Mr a bénéficié durant 3 mois de nuitées hôtelières renouvelées tous les 3 jours avec appel au 115 avec son mandataire.

L'objectif étant de mettre Mr à l'abri tout en suivant une demande de logement social déposée par la mandataire judiciaire durant l'été et restée sans suite. Le SIAO a assuré le lien entre la mandataire, la personne demandeuse d'un hébergement et le bailleur social afin de s'assurer que la demande était complète et étudiée.

Le SIAO a assuré le suivi de cette situation avec :

- Des échanges téléphoniques quasi-quotidiens avec Mr
- Des échanges mails et téléphoniques avec la mandataire, le bailleur, le service AVDL, le CCAS, la maraude, l'hôtel
- Des passages en commission SIAO
- Une visite du SIAO à l'hôtel pour rencontrer Mr et prendre le temps d'échanger avec lui
- Une synthèse situation complexe réunissant les acteurs mentionnés ci-dessus et Mr T
- Les signalements auprès du procureur et du juge des tutelles

A ce jour, Mr a eu un logement attribué dans le sud du département pour une entrée prévue fin mai avec un étayage AVDL, et la mise en place, si Mr l'accepte, d'aide à domicile.

Corinne B . 70 ans retraitée

En Octobre 2023, Corinne B est expulsée de son logement dans le sud du département malgré un suivi par le CCAS de la ville. Son expulsion est marquée par des dettes locatives, un repli sur soi et un encombrement du logement.

Au vu de ses problématiques de santé, et de sa sortie d'hospitalisation, Mme est orientée sur le dispositif LHSS du nord du département. Durant l'ensemble de sa prise en charge, Mme adhère difficilement à un projet d'accompagnement et de sortie du dispositif. Elle souhaite retourner sur son secteur d'origine mais le bailleur social refuse de lui attribuer un logement. Une demande en pension de famille sur cette ville est réalisée mais est également refusée par le porteur du dispositif. Une recherche de logement privé est effectuée sur cette même ville mais madame met en échec les visites.

Une orientation en pension de famille et en résidence senior sur le nord du département sont refusées par Mme tout comme une orientation en centre hébergement.

Sans solution d'hébergement et de logement, la fin de prise en charge est actée par les différents acteurs AHI. A la rue, Mme, demandeuse est orientée en HU. Après moins de 2 semaines, des dégradations massives de la chambre sont constatées et malgré une coopération de la structure HU et du dispositif LHSS, le comportement de Mme reste déviant et une fin de prise en charge est actée. Après plusieurs nuits d'errance et de nuits hôtelières à sa charge Mme est hospitalisée en psychiatrie.

Une sauvegarde de justice est initiée en février à Juillet 2024 et un signalement fait en Novembre 2024 auprès du procureur.

Le SIAO a assuré le suivi de cette situation avec :

- Des échanges réguliers avec Mme
- Des échanges mails et des points téléphoniques avec les CCAS, LHSS, les 2 dispositifs de pension de famille, 2 CHRS, la psychiatrie, le service mandataire, le tribunal
- Des passages en commission SIAO
- Les signalements auprès du procureur et du juge des tutelles

Aubin C , 28 ans bénéficiaire de l'AAH

Incarcéré dans la côte d'or en Mars 2024, une demande d'hébergement a été initiée auprès du SIAO52. Après plusieurs contacts avec le secteur pénitencier, un refus d'hébergement a été acté au vue des troubles psychiatriques lourds de Mr.

A sa sortie d'incarcération en Avril 2024, Mr a contacté le 115 depuis l'accueil de jour du département 52. Après avoir été accompagné pour récupérer un traitement médical lié à ses troubles psychiatriques, Mr est orienté sur un centre d'hébergement collectif du nord du département disposant d'une infirmière.

Rapidement, Mr sollicite un hébergement avec plus d'autonomie. Bénéficiant de ressources, Mr est demandeur d'une orientation en Résidence Sociale pour laquelle il se montre très enthousiaste. Après 1 mois de présence en résidence sociale, Mr exprime son ennui. La proposition de bénéficier d'activités au sein d'un GEM est refusée par Mr qui explique qu'il ne souhaite pas adhérer aux règles de la résidence. Il souhaite quitter la structure pour aller à Reims dans le département voisin (51) où il se rend.

Il revient rapidement sur le département 52 où aucune proposition de place ne peut lui être faite le jour de son appel au 115. Un retour en Hébergement est envisagé mais refusé par le CHRS en raison du comportement inadapté de Mr et de son refus de suivre son traitement médical.

A la rue à l'entrée de la période hivernale, Mr est rencontré par la maraude quasi-quotidiennement. Des allers vers sont tentés par l'accueil de jour pour créer du lien avec Mr. Rapidement Mr refuse les échanges avec le 115. Sans traitement, Mr est orienté vers le service des urgences hospitalières où une prise en charge ne s'enclenche pas. Les relations avec la maraude se maintiennent malgré une attitude devenant agressive. Plusieurs interventions de police sont déclenchées par la gare où il est régulièrement présent.

En concertation avec les services médicaux, les forces de l'ordre et la ville, une hospitalisation d'office (SPDRE) est organisée et aboutit. Mr est toujours hospitalisé en psychiatrie à ce jour.

Le SIAO a assuré le suivi de cette situation avec :

- Des échanges réguliers avec le SPIP du lieu d'incarcération
- Des échanges mails et téléphoniques avec le CCAS, les forces de l'ordre, les urgences hospitalières et psychiatriques, la maraude et l'accueil de jour, les services de l'état, les services sociaux de la ville, les dispositifs AHI ayant accueilli Mr
- Une synthèse situation complexe réunissant les acteurs mentionnés ci-dessus

Dans les 3 situations, la fragilité psychique des personnes et la difficulté d'une prise en charge médicale est un facteur important dans la recherche de propositions de logement ou logement adapté.

Les services de psychiatrie sont limités dans leurs capacités d'intervention (absence d'équipe mobile psychiatrique sur l'ensemble du département, équipe mobile LHSS médico-sociale uniquement au nord département).

Les réunions de synthèse « situations complexes » sont l'occasion pour le SIAO d'établir des liens entre les services sociaux, structures AHI et les services hospitaliers et médicaux afin de coordonner au mieux la prise en charge des personnes en expliquant les contraintes d'hébergement sur des dispositifs.

8 Points de vigilance et de satisfaction :

8.1 Présentation des motifs de satisfactions et/ou points de vigilances soulevés au cours de l'exercice passé, dans les domaines ci-dessous :

- Ressources Humaines**

L'équipe SIAO est en constante évolution avec des créations de poste chaque année depuis 2020. Ces arrivées nécessitent une réadaptation et réorganisation constante des missions des équipes en place.

Les postes financés sont dirigés uniquement sur l'opérationnel et ne sont pas venu couvrir les besoins RH ou administratifs qui sont liés à l'expansion du service.

L'organisation du service devra être consolidé en 2025 en prenant en compte une dimension plus globale que l'intervention sociale notamment avec l'arrivée du chargé des politiques sociales et des psychologues.

- Ressources matérielles, techniques, logistiques**

L'arrivée des 2 psychologues et le financement attribué fin 2024 pour un chargé de mission a nécessité un éclatement géographique des différentes missions de l'association (accueil de jour, maraude, SIAO...).

Dans ce cadre, le SIAO a intégré des nouveaux locaux indépendants à la mi-octobre de façon transitoire. Un projet de locaux pérenne et adapté à l'activité du SIAO a été enclenché mi 2024 avec la ville de Chaumont et devrait aboutir début 2026.

A l'occasion de ce déménagement, le système de gestion de téléphonie avec le passage à la fibre a évolué avec l'utilisation de la VOIP qui permettra pour 2025 de pouvoir quantifier de façon fiable et simplifier les appels reçus sur le 115.

Le développement du service SIAO-115 a nécessité de réadaptation les outils financiers et RH :

- 2024 Externalisation de la comptabilité
- 2025 : mise en place d'un logiciel de gestion des congés et temps de travail et Mise en place du CSE

Cette expansion entraîne des couts supplémentaires de fonctionnement qui se feront ressentir sur le budget du SIAO à partir de 2025.

- Gouvernance**

Le SIAO52 est porté depuis 2015 par l'association La Passerelle et est une mission distincte des autres missions hormis sur le poste de direction qui a à sa charge l'ensemble des services de l'association.

Le conseil d'administration de se compose de 6 membres du conseil d'administration de droit commun dont 2 membres de droit issus du secours catholique. Depuis 2023, il est présidé par une co-présidence. Le conseil d'administration se réuni une fois par trimestre selon un ordre du jour préétabli.

Le Conseil d'Administration a pour mission de définir les orientations stratégiques de l'association et valide les décisions stratégiques liés au développement de l'association. Il garantit la mise en œuvre du projet de l'association. Il assure l'orientation et le suivi de la gestion administrative et financière.

- **Gestion des vagues de froid, de chaleur, situation de crise**

2 changements significatifs ont été identifiés en 2024 :

- Dans le cadre des politiques publiques liés à volonté de ne pas emboliser les places d'hébergement d'urgence et la notion de parcours d'hébergement, le SIAO a refusé des orientations en hébergement pour les personnes déboutés non vulnérable ou éloigné de leur lieu géographique initial des familles malgré des places d'hébergement disponible à la demande de la DDETSPP.
En parallèle, ce type de profil était malgré tout orienté sur les places d'hébergement dans le cadre des démantèlements nationaux ou de Paris .
- La place de la DDETSPP et de la préfecture a évolué durant l'année 2024 avec une intervention plus prégnante dans les orientations et les suivis de parcours des personnes :
 - Généralisation des ASH et veille sur les durées de séjour
 - Recours à l'hôtel à la demande de la préfète en période de froid niveau 1 pour pouvant durer plusieurs semaines pour des profils non adapté au CHRS ou en l'absence de place PMR et ce quelques soit les difficultés sociales et psychiques de la personne
 - Intervention auprès d'un structure logement adapté lorsque le profil d'un résident peut être à risque vis-à-vis d'autres résidents.

Ces 2 changements ont déstabilisé l'équipe du SIAO-115 qui a du s'adapter et baser ses orientations vers les dispositifs non plus uniquement sur ces évaluations sociales et les capacités d'accueil des structures, mais également les commandes de l'Etat.

ANNEXE

Rapport Activité SIAO

1. Description :

Les missions du SIAO sont définies par [la loi ALUR](#).

Elles concernent les personnes ou les familles sans domicile ou éprouvant des difficultés particulières, en raison de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'existence, pour accéder par leurs propres moyens, à un logement décent et indépendant.

Missions :

- Recenser toutes les places d'hébergement, les logements en résidence sociale ainsi que les logements des organismes qui exercent les activités d'intermédiation locative ;
- Gérer le service d'appel téléphonique (115) pour les personnes ou familles
- Veiller à la réalisation d'une évaluation sociale, médicale et psychique du public-cible, traiter équitablement leurs demandes et leur faire des propositions d'orientation adaptées à leur besoins, transmises aux organismes susceptibles d'y satisfaire ;
- Suivre le parcours des ménages pris en charge, jusqu'à stabilisation de leur situation ;
- Contribuer à l'identification des personnes en demande d'un logement, si besoin avec un accompagnement social ;
- Assurer la coordination des personnes concourant au dispositif de veille sociale, la coordination des acteurs
- Produire les données statistiques d'activité, de suivi et de pilotage du dispositif d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement vers l'insertion et le logement
- Participer à l'observation sociale.

Le SIAO repose sur les principes fondamentaux suivants :

L'inconditionnalité de l'accueil et la continuité de la prise en charge : Chaque personne et famille sans domicile fixe en situation de détresse ou risquant de l'être, ayant besoin d'un hébergement, doit pouvoir y accéder, en urgence, si nécessaire, et y demeurer jusqu'à son orientation vers une proposition adaptée.

Le « logement d'abord » : l'hébergement ne doit pas être une étape indispensable, et lorsque la situation du ménage le permet, l'accès direct au logement adapté ou ordinaire doit être privilégié, avec un accompagnement si nécessaire.

Chaque personne ou famille accueillie dans un hébergement ne doit y rester que le temps nécessaire et accéder au logement dans les meilleurs délais dès lors qu'elle y est prête.

Ses objectifs :

- Simplifier les démarches d'accès à l'hébergement ou au logement (ordinaire ou adapté) pour les personnes sans domicile fixe et simplifier l'intervention des travailleurs sociaux qui les accompagnent.
- Traiter avec équité les demandes en s'appuyant sur la connaissance des disponibilités de l'ensemble de l'offre existant ; orienter la personne en tenant compte de ses besoins.
- Coordonner les différents acteurs de la veille sociale jusqu'au logement et améliorer la fluidité hébergement-logement.
- Contribuer à la mise en place d'un observatoire social afin de mieux évaluer les besoins et les réponses à apporter.

Au-delà des chiffres présentés, le SIAO a cherché cette année à développer ses missions dans la continuité du travail engagé, sous l'éclairage de l'instruction du 31 mars 2022 et dans la lancée du comité stratégique mis en place en 2023 .

Voici le détail du travail partenarial qui vise à poursuivre sans cesse la mission de coordination du SIAO dans la dynamique du « logement d'abord » :

2. Le SIAO Urgence : le 115

2.1 Organisation et outils

Le 115 de Haute-Marne fonctionne 24h/24, tous les jours de l'année, avec deux formats : - Le format « jour », de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

Un intervenant social SIAO-115 est en charge de répondre à tous les appels 115 et en cas d'appel simultané est épaulé par 1 ou 2 autres intervenant SIAO-115 qui effectue leur mission d'insertion mais reste disponible.

Durant le temps de midi, après 17h30, les soirs et les weeks-end, un intervenant social SIAO-115 est d'astreinte pour répondre au appel.

En cas de nécessité, il peut s'appuyer sur la coordinatrice ou à défaut la direction pour des situations complexes durant ces temps d'astreinte.

Cette organisation permet d'assurer la même qualité d'écoute et d'évaluation 24h/24h par des intervenantes diplômées en travail sociale.

Le premier outil du 115 est le standard téléphonique qui permet de prendre 3 à 4 appels en simultané. Chaque intervenant est équipée d'un téléphone portable pour les astreintes. Les partenaires peuvent joindre le 115 sur ce numéro ou le standard de la Passerelle sur une ligne dédiée au SIAO.

Au niveau informatique, le 115 utilise majoritairement l'application SI-SIAO pour saisir les orientations, avoir connaissance des disponibilités, et alimenter la base de données des ménages et de leur situation, ce qui n'est pas sans difficultés. Des dysfonctionnements sont régulièrement remontés à la DIHAL.

Le passage à la téléphonique sous forme de plateforme d'appel n'a pas été sans difficulté et a du nécessiter plusieurs ajustement avec le prestataire jusqu'à début 2025 (fibre défaillante, apparition du numéro unique...)

Des outils sous forme de tableaux permettent d'améliorer la coordination interne et externe ; par exemple sur les places disponibles ou un tableau de liaison des appels 115 sur les situations en cours.

2.2 Evaluation et orientation

Les intervenantes sociales SIAO-115 identifie pour chaque situation les problématiques particulières ou les éléments de vulnérabilité qui vont participer de la priorisation des affectations des places disponibles. Cette évaluation amène fréquemment à prendre contact avec les partenaires, dans un travail de coordination, pour améliorer la connaissance des personnes et familles, et ainsi identifier les solutions les plus adaptées et éviter les ruptures de parcours. Ces co-évaluations peuvent porter sur la situation administrative (liens avec l'OFII, le SPADA, les CAO-PAO...), des conditions de vie du ménage (rue, squat, hébergement solidaire...), des démarches engagées à titre professionnel ou sanitaire (tout en respectant le secret médical).

Le 115 assure l'orientation des demandes sur l'ensemble des dispositifs d'urgence présent sur le département avec une tolérance pour les FVV pour lesquels les orientations peuvent être réalisées directement par les commissariats avec les places dédiées.

Au besoin le 115 peut coordonner les transports des personnes devant se rendre sur une ville disposant de places disponibles

2.3 Coordination d'équipe

L'équipe se réunit une fois par semaine sous l'animation du coordinateur pour échanger sur son quotidien : faire remonter les points de difficulté, assurer la cohérence des parcours, harmoniser les pratiques individuelles.

l'équipe bénéficie également d'une séance trimestrielle d'analyse de la pratique animée par une psychologue clinicienne autour des situations complexes

Au-delà de ces missions d'évaluation, régulation et coordination, les points sont faits quotidiennement par les intervenants SIAO-115 et la coordinatrice sur l'activité des structures, les difficultés rencontrées avec les usagers, la mise en œuvre du principe de continuité, etc.

3. Le SIAO Insertion : de la rue au logement

Le volet insertion est géré par la même équipe que le 115.

Les éléments présentés ci-dessous consiste à rendre visible les actions la mise en place dans le la politique de la rue au logement.

3.1 Logement et Logement adapté :

3.1.1 AVDL :

A . Contexte :

Circulaire de Mars 2022 Plan du logement d'abord :

Dans leur parcours résidentiel (hébergement, logement), le SIAO doit pouvoir progressivement s'assurer que les ménages sans domicile bénéficient d'un accompagnement adapté à leurs besoins, modulables et pluridisciplinaires lorsque c'est nécessaire, en prévenant et évitant les ruptures d'accompagnement liées à des changements de prise en charge dans des dispositifs d'hébergement ou de logement. Pour remplir cette mission, il doit avoir connaissance des ressources du territoire et de leur capacité à les mobiliser selon diverses modalités définies localement.

A l'échelle départementale :

Créer un partenariat plus fort avec chacun des bailleurs sociaux présents sur le département afin d'améliorer l'accès, mais aussi le maintien des ménages précaires dans les logements sociaux autonomes.

Offrir un accompagnement diversifié et adapté à la situation des ménages à travers une prise en charge variable dans sa durée et son intensité

B. Actions mises en place en 2024 :

Participation du SIAO :

- Réunion départementale organisée par la DDETSPP avec l'ensemble des acteurs de l'AVDL
- **Organisé par le SIAO**
 - Réunion partenariale départementale avec les partenaires de l'AVDL : ASLL Conseil Départemental Saint Dizier et Chaumont, AVDL UDAF Saint Dizier, ASLL-AVDL PHILL Langres , AVDL La Passerelle Chaumont
Objectif : échanger sur les pratiques des différents partenaires AVDL sur l'ensemble du département. Repérer les besoins. Etre force de proposition
 - Travail préparatoire avec le bailleur social Chaumont Habitat pour la création d'un poste dédié aux mesures AVDL sur le territoire chaumontais (appel à projet 2023 AVDL région Grand Est). Réflexion menée dans la perspective d'un travail en complémentarité La Passerelle- Chaumont Habitat.
 - Partenariat avec OPHLM sur le territoire de Saint Dizier pour l'identification des professionnelles référentes, le repérage du fonctionnement des différents services, mise place progressive d'un partenariat à partir de situation individuelles communes au SIAO et à l'OPHLM.
 - Mise en place d'un travail de coordination avec AVDL porté par l'UDAF.
 - Réunion avec CCAS/ OPHLM Saint Dizier
 - Rencontre du bailleur social Hamaris pour la mise en place d'un travail de repérage en interne, des situations fragiles et à transmettre au SIAO.

C. Perspectives :

- Construire un partenariat pour travailler le plus en amont possible avec les bailleurs- propriétaires (prévention des expulsions)
- Développer la coordination du SIAO avec les bailleurs et les porteurs de l'AVDL

3.1.2 Prévention des expulsions locatives :

A . Contexte :

Circulaire de Mars 2022 Plan du logement d'abord

Intervenir le plus en amont possible de la procédure d'expulsion afin de conforter le maintien des locataires dans leur logement et ainsi, prévenir les ruptures dans le suivi de parcours

Accroître la coordination des acteurs, dans une logique de territorialisation de la stratégie de prévention, en lien avec les collectivités territoriales et les partenaires institutionnels.

B. Actions mises en place en 2024 :

Participation du SIAO :

- Participation à la DDETSPP aux SOUS CCAPEX des 3 arrondissement:

Bilan SIAO relatif aux CCAPEX 2024 :

Présentation des CCAPEX sur le département :

Chaque secteur anime différemment cette commission, chaque SOUS CCAPEX a son fonctionnement propre (en fonction des participants, des réalités et acteurs sociaux de terrain, des moyens : dispositifs d'accompagnement mis en œuvre comme AVDL utilisé différemment sur chaque territoire).

Participation du SIAO :

Une participation systématique du SIAO sur les secteurs de Chaumont et St DIZIER (où les sous CCAPEX sont plus régulières) - 12 participations tous secteurs confondus

> points positifs de l'implication repérée par le SIAO

- *Le siao est identifié comme participant régulier, amenant des précisions lors des échanges sur les dispositifs existants.*
- *Le SIAO procède à des rappels pour expliquer l'hébergement d'urgence qui est un droit mais qui a également un fonctionnement et des règlements notamment avec la dimension d'accueil collectif l'aspect collectif. Les demandes sont faites au 115 au préalable, pas de réservation directe en CHRS sans évaluation.*
- *Le lien avec les partenaires locaux se construit et s'affine sur des questions d'accompagnement global des personnes en logement et en difficulté en dehors de l'aspect logement/hébergement (ex : problématique santé psychique, insalubrité, impayés, aide à la gestion du budget, personne inconnue des services, pas de contact établi par un professionnel).*
- *La connaissance en terme d'étapes et procédures est vue comme un plus pour le 115 qui reçoit au fur et à mesure des appels sur des situations d'expulsions (besoin d'écoute, besoin qu'on réexplique la procédure, d'être guidé).*

> limites repérées

Le nombre d'appels au 115 (suite à une expulsion locative) qui débouche sur une orientation CHRS dans la foulée reste minime comparé aux nombres de dossiers étudiés lors de chaque sous CCAPEX. 6 orientations effectives, dix appels suite à des expulsions

> réflexions globales du SIAO suite aux premiers mois de participation

La procédure d'expulsion est une étape dans la vie de la personne, le siao cherche à composer et réfléchir dans une notion de parcours, de signalement lorsque l'histoire se répète, préconisations d'aides à la gestion du budget.

C Perspectives 2025

- Le SIAO 115 voit un intérêt encore aujourd'hui à participer aux sous ccapex, prémisses d'une réflexion élargie sur le maintien dans le logement ou la recherche de solution plus adaptée.
- Besoin de travailler avec les sous-préfectures et les bailleurs de manière plus soutenue (et pas uniquement avec le service contentieux dans le cadre des CCAPEX).

3.1.3 IML

A . Contexte :

Circulaire de Mars 2022 Plan du logement d'abord

Favoriser le renforcement de l'intermédiation locative.

Créer de nouvelles places d'intermédiation locative dans le parc privé

B. Actions mises en place en 2024 :

Organisé par le SIAO et la DDETSPP

- Réunion de cadrage de l'IML avec les 3 partenaires du département : PHILL, La Passerelle, Habitat et Humanisme

Outils mis en place par le SIAO

- Mise en place du tableau de suivi des places IML rempli par les partenaires et transmis lors de chaque changement au SIAO.

	Porteur IML	Nb de places Au 31 12 24
Chaumont	La Passerelle	1
Chaumont	Habitat & Humanisme	4
Langres	PHILL	20

C Perspectives 2025

- Formaliser la coordination partenariale du SIAO
- Former les partenaires à l'utilisation du logiciel SI-SIAO

3.1.4 Pensions de familles et Résidence accueil

A . Contexte :

Circulaire de Mars 2022 Plan du logement d'abord

Produire et mobiliser des solutions de logements adaptés et abordables pour les personnes en grande précarité

Proposer des parcours d'accompagnement qui s'adaptent aux souhaits et besoins des personnes, orientés vers l'accès au logement et la prévention des ruptures.

Accompagner les transformations du secteur en outillant les professionnels et en s'appuyant sur leur expertise pour conforter le Service public de la rue au logement

Mettre la territorialisation et les partenariats au centre de la politique du Logement

RA-PF	Chaumont	Résidence accueil	20
		Pierres Posées	25
	Saint dizier	Maison Relais COLBERT	25
		Maison Relais JASON	20
	Langres	Pension de Famille ELSA	25
Résidence sociale	Saint dizier	Résidence sociale le CLOS Mortier	51

B. Actions mises en place en 2024 :

Organisé par la DDETSPP

- Participation à la réunion de la DDETSPP en vue de définir un protocole pour l'intégration des résidences sociales dans le dispositif SIAO (Missions à développer en 2025)

Organisé par les acteurs

- 3 Participations aux COPIL des Pensions de familles et Résidences Sociales sur les trois territoires du département
 - 2 Participations aux COPIL en vue de la création d'une pension de Famille Relais 52 à Saint Dizier
- Outils mis en place par le SIAO
- Définition de la procédure d'orientation en Résidence sociale par le SIAO

C Perspectives 2025

- Permettre et animer des temps d'échanges partenariaux entre les dispositifs de logement adapté du département
- Former les partenaires à l'utilisation du logiciel SI-SIAO

3.2 Veille sociale :

A . Contexte :

Circulaire de Mars 2022 Plan du logement d'abord

Coordonner les acteurs de la veille sociale pour vérifier que la couverture territoriale et les réponses apportées par les acteurs correspondent aux besoins identifiés sur le territoire

B. Actions mises en place en 2024 :

Organisé par le SIAO

- Rencontres partenariales annuelles grande précarité sur les secteurs de Chaumont et Langres avec la participation des Pompiers, gendarmerie, Police municipale, Assistantes Sociales du Conseil Départemental, Services hospitaliers, de psychiatrie et Services des urgences des 2 villes.

Objet de la rencontre : point annuel sur la coordination partenariale, les limites de nos interventions, les difficultés rencontrées et les points d'amélioration depuis la dernière rencontre.

- Réunion de coordination avec les dispositifs d'Aller- vers de Saint Dizier : « Aller-vers LHSS », Maraudes Croix-Rouge, Maraudes de l'Accueil.

Objet de la rencontre : point annuel sur les modes d'intervention de chacun, l'organisation d'interventions dans la complémentarité.

- Réunions d'échanges pour la présentation du SIAO et plus particulièrement de sa mission de coordination de la Veille sociale :
 - Joinville : avec la circonscription d'Action Sociale, le CCAS
 - Nogent : rencontre du service social de la ville

Outils mis en place par le SIAO pour le suivi de la veille sociale :

-Point hebdomadaire en présentiel avec l' Accueil de Jour de La Passerelle,
-Points mensuels avec LHSS, Maraude CRF, Maraude et Accueil de jour PHILL, par échanges de mails et enregistrement sur un tableau de suivi avec passage en COP mensuel lorsque les informations sur la situation des personnes sont estimées préoccupantes.

Tableau de suivi de veille sociale :

Secteur	NOM	Prénom	Intervenant	Age	Nationalité	Dernière date de l'info	Dernière infos communiquées par	Situation actuelle	Résumé

C. Perspectives 2025

- Uniformiser la coordination de la veille sociale sur l'ensemble du département

3.3 Public Asile :

A . Contexte :

Le SIAO est bien identifié par les partenaires des dispositifs Asile (CADA AATM, CADA FTDA, PRADHA ADOMA, HUDA Clos Mortier et HUDA Relais 52) du département.

L'objectif reste cependant de poursuivre le développement de notre partenariat, notamment dans l'accompagnement des jeunes MNA en rupture dans leur parcours d'hébergement et sans perspective de sortie vers un logement autonome. Le Conseil Départemental est un partenaire incontournable, associé aux rencontres annuelles.

B. Actions mises en place en 2024 :

Organisé par les acteurs

- Participation à la présentation du dispositif AGIR

Organisé par le SIAO

- Réunion avec le service MNA du Conseil Départemental
- Réunion avec le Pradha (visio)
- Rencontre et réunion avec l'ensemble des partenaires des dispositifs MNA du département : Relais 52, Lucy Lebon, Conseil Départemental, MECS de Wassy

Objet des rencontres : Mieux se connaître et connaître les limites d'intervention de chaque partenaire. Prévenir les fins de prise en charge brutales, coordonner le suivi des situations en amont des fins de prise en charge.

C Perspectives 2025

-Développer le partenariat dans le cadre du dispositif AGIR

-Poursuivre la coordination partenariale par territoire avec l'ensemble des partenaires des dispositifs « Asile ».

3.4 Public Jeunes :

A . Contexte :

Les missions du référent Jeune /

L'accompagnement jeune nécessite une approche globale. La dimension Hébergement logement est déterminante dans la situation des jeunes, elle est à la fois un facteur d'instabilité majeur, et un levier. Le Réf Jeune SIAO agit comme interface au sein du réseau de partenaires, il est acteur de veille sociale, et clé de voute sur la question de l'hébergement, le but étant de favoriser la réussite d'un parcours jusqu'à sa stabilisation

Faciliter le parcours du jeune vers le logement

Evaluation Sociale approfondie qui couvre la dimension expertise logement en vue d'une orientation adaptée

Identification des jeunes qui relèveraient du CEJ JR , ou lien vers les services adaptés

Construire avec les partenaires des liens étroits, des solutions de logement adaptés, des accompagnements sur mesure, éventuellement en créant des commissions d'orientation spécifiques

Participer aux commissions CEJJR et autres rencontres partenariales sur le volet logement

Appui à la recherche de solutions concrètes.

Développement territorial

Identifier et mobiliser l'ensemble des solutions, et dispositifs existants, pertinents (RSJ, CHRS, adaptations sur le terrain, intermédiation locative, associer les gestionnaires aux instances partenariales du SIAO).

Contribuer à la montée en compétence des acteurs de terrain par la formation des réf jeunes sur l'accès en logement

Anticiper les besoins d'accès au logement avec certains prescripteur ex ASE PJJ

Participer à l'observation sociale SIAO, et servir d'appui à des décisions d'offres spécifiques

B. Actions mises en place en 2024 :

Organisé par les acteurs

- 6 Participations aux Copil CEJR et ADPJ
- Participation au Webinaire national, Référent SIAO Jeunes

Organisé par le SIAO

- Organisation d'une réunion de présentation du SIAO 115 auprès de l'équipe ADPJ et Educateurs CEJR
- 3 Rencontres des Missions locales du département Saint Dizier, Chaumont, Langres : présentation des missions du poste Jeunes du SIAO, du dispositif CEJ-R.

Objectif : Présenter les services SIAO-115/ Présenter les missions du poste Jeunes

Connaitre les dispositifs au sein des Missions Locales (Loj'toit, Poste référent droit des étrangers)

Outils mis en place par le SIAO

- Signature d'une convention partenariale avec l'ADPJ dans le cadre du dispositif CEJ-JR

C Perspectives 2025

- Affiner la mise en réseau des partenaires dans certains accompagnements ou projets

3.5 Femmes Victimes de Violence

A . Contexte :

Les places FVV devraient être réparties équitablement sur l'ensemble du département avec 12 places à Saint Dizier (SOS Femmes Accueil), 10 places plus 4 places ALT à Langres et l'ouverture de 10 places à Chaumont (SOS Femmes Accueil). Malheureusement, le porteur de projet n'a pas pu trouver de bailleur chaumontais permettant la création de ces places qui ont été finalement ouvertes à titre temporaire à Saint Dizier.

B. Actions mises en place en 2024 :

Organisé par les acteurs

- 2 Participations aux COPIL FVV PHILL
- Visites des structures et rencontres avec les dispositifs dédiés à l'accueil de femmes victimes de violence, PHILL et SOSFA

Organisé par le SIAO

- Réunion avec le CIDFF pour la présentation des dispositifs respectifs. Mise en place d'un partenariat.
- Réunion avec la MPF pour maison de la protection des familles bilan annuel
Réunions de travail avec le Conseil Départemental, service URTIP afin d'affiner l'évaluation sociale du SIAO lors de violences intra familiales et proposer une orientation la plus adaptée possible.

Outils mis en place par le SIAO

- Fiche de liaison Urtip / siao sur les orientations hors département
- Fiche d'évaluation partagée SIAO + structures FVV du département

C Perspectives 2025

- Organiser une formation sur le sujet des auteurs de violences, à proposer à l'ensemble partenaires intéressés.

3.6 Justice

A . Contexte :

Le SIAO est juridiquement consacré par la loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (Alur). Il a signé une convention en 2020 avec le service pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP52), au bénéfice des personnes placées sous main de justice ou sortant de détention. Pour ce public en grande difficulté sociale, l'absence de solution stable de logement et d'hébergement constitue un frein dans le parcours de réinsertion sociale ou de mise en place de solutions alternatives à l'incarcération. Ce partenariat est développé afin de travailler conjointement à la préparation à la sortie, à l'accès aux dispositifs de droit commun, de logement ou d'hébergement.

B. Actions mises en place en 2024 :

- Poursuite des Permanences SIAO en Maison d'arrêt
- Rencontre des personnes en semi-liberté par le SIAO au sein de l'accueil de jour de Chaumont
- Orientation des personnes sous-main de justice par le SIAO vers des dispositifs médico-sociaux en vue
- Signalement et demande de mesure de mise sous protection par le SIAO en amont de sortie d'incarcération

C. Perspectives :

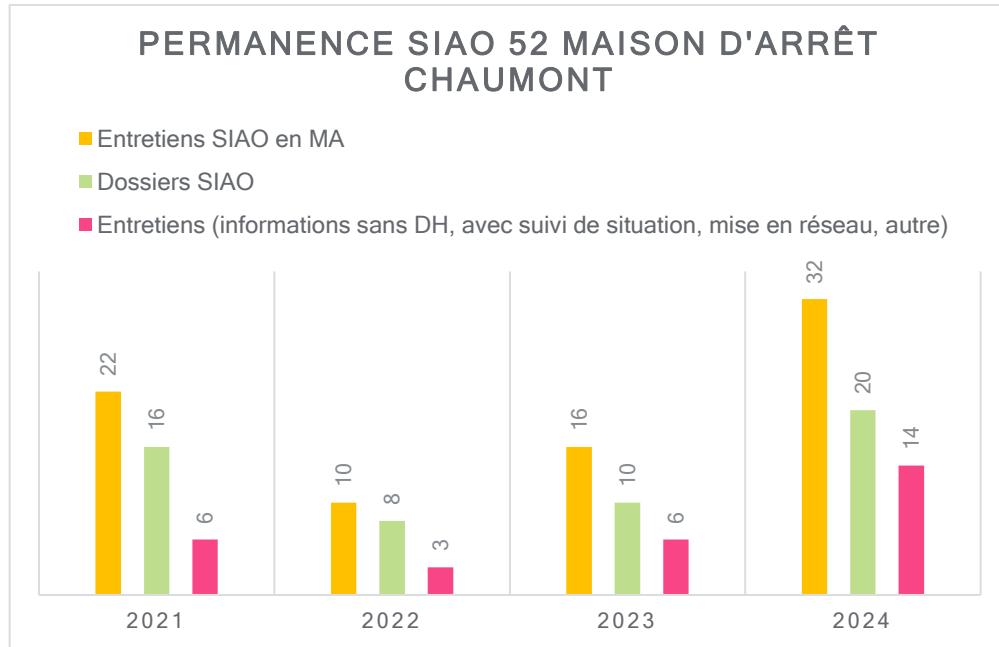
- Mettre à jour de la convention tripartite SIAO / SPIP et DDETSPP

Données relatives aux personnes sous-main de justice

Origine des demandes :

Provenance	Origines des saisines SIAO 52	Refus
Hors Département	23	16
SPIP MA CHAUMONT	19	

Nombre de permanences et de demandes dans le cadre de la permanence SIAO en Maison d'arrêt (MA)



En 2024, 54 situations différentes étudiées concernant des personnes en détention (21 à Chaumont en MA, 25 Hors département, 8 échanges partenariaux sur des situations anonymes complexe).

Réponses apportées aux demandes :

Répartition des demandes SIAO	Nb de demandes	Accords	Refus	En attente de décision
SIAO			18	
Demandes transmises à Relais 52	12	9	3	
Demandes transmises au Phill	4	2	1	1
Demandes revues en 2024	1			
Demande SIAO transmises hors département	3			
Annulation de la Demande SIAO si erreur ou adhésion	4			
TOTAL	42			

Les refus SIAO sont majoritairement motivés par le refus des personnes à intégrer un collectif, ou par la non adhésion aux conditions d'accueil et d'accompagnement. Ils peuvent aussi faire suite à un parcours complexe en hébergement d'urgence ou d'insertion (exclusion, structure non adaptée). Il arrive que plusieurs demandes SIAO soient étudiées pour une même personne.

3.7 Public vulnérable

A . Contexte :

Le SIAO et le 115 constatent une augmentation des demandes d'hébergement par les personnes en rupture avec les structures médico-sociales qui les accompagnent et les accueillent.

La vulnérabilité des personnes questionne les orientations en CHRS susceptibles de fragiliser encore plus leurs situations de grande vulnérabilité.

B. Actions mises en place en 2024 :

- Réunion partenariale public vulnérable avec MDPH, DASA, Communauté 360, DAC, APAJH

Objet de la rencontre :

Échanger sur l'accompagnement des personnes en situation de grande vulnérabilité qui rencontrent des difficultés dans leur logement ou l'hébergement.

Les missions et les limites des dispositifs existants

Les moyens de coordination et de partenariat pour une réponse la plus adaptée possible à la demande des personnes

Construire un mode d'intervention avec les partenaires pour éviter ou limiter les ruptures dans le parcours d'hébergement.

C Perspectives :

- Organiser des rencontres partenariales avec les dispositifs d'accompagnement des personnes du secteur médico-social (SAVS-SAMSAH) par territoire.

4. Logiciel SI-SIAO

A . Contexte :

Le logiciel est en permanente amélioration dans son utilisation, par des refontes ou nouvelles programmations de la DIHAL. Il est l'outil de référence incontournable pour l'enregistrement de l'ensemble des données AHI. Il nécessite une permanente vigilance dans la stimulation des partenaires à une utilisation la plus exhaustive possible. Il permet d'alimenter l'observatoire social.

B. Actions mises en place :

Formation des partenaires à l'utilisation du logiciel : 2 interventions en structure d'hébergement et suivi ponctuel par téléphone à la demande des partenaires.

C Perspectives :

- Etendre la prise en main du logiciel par les opérateurs RSJ, IML.

5. Les psychologues AHI

A. Contexte :

Dans le cadre de la mesure 9 du plan de santé mental et régit l'instruction du 01 avril 2022 relative au soutien psychologique des personnes en situation de grande précarité dans les centres d'hébergement et lieux d'accueil

Le Dispositif offre :

- un soutien psychologique et/ou psychosocial aux personnes hébergées et accompagnées en accueil de jour et centre d'hébergement, par des modes d'interventions diversifiés (consultations individuelles, groupes de parole, thérapies brèves, entretiens formels/informels...).
- une coordination en premier lieu avec les professionnels des structures sociales et, également, avec l'ensemble des acteurs du système de soins

B. Actions mises en place en 2024 :

Embauche d'une 1^{ère} psychologue en avril 2024 et d'une 2nd en juillet 2024

Organiser par la SIAO

Réunion point d'étape à 6 mois poste psychologue sud-département

Organiser par les psychologues

Rencontre des acteurs : CMP Chaumont, Langres, St Dizier , Psychiatres en libéral, La communauté 360, La pension de famille Saint-Dizier, le CSAPA, la psychologue pôle emploi, la Margelle Chaumont, réunion PETR : présentation d'une neuropsychologue, la coordinatrice du projet territorial de santé mentale 52, Médecin de la MDPH, Psychologue du CSAPA, Psychologue de L'ASE, la Com360, infirmiers CMP, CAARUD, CODES, SOS Hépatite, DAC

Objectifs ; Construire et/ou renforcer les liens entre partenaires, discuter des problématiques liées à l'accompagnement des personnes en hébergement (santé mentale et addictions), se présenter auprès des partenaires et les identifier

Organiser par les acteurs

Participation à la réunion de présentation aux acteurs sud-département du poste de psychologue

Outils mis en place par le SIAO

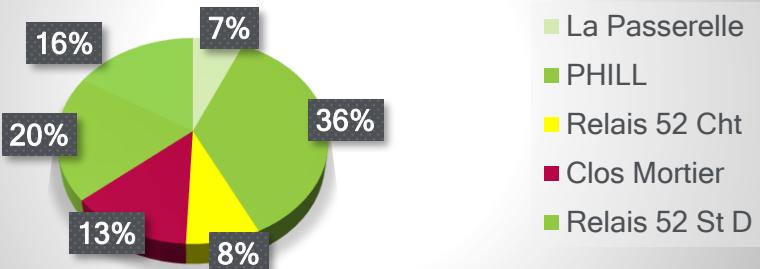
Convention des mises à disposition des psychologues auprès des structures AHI

C. Perspectives :

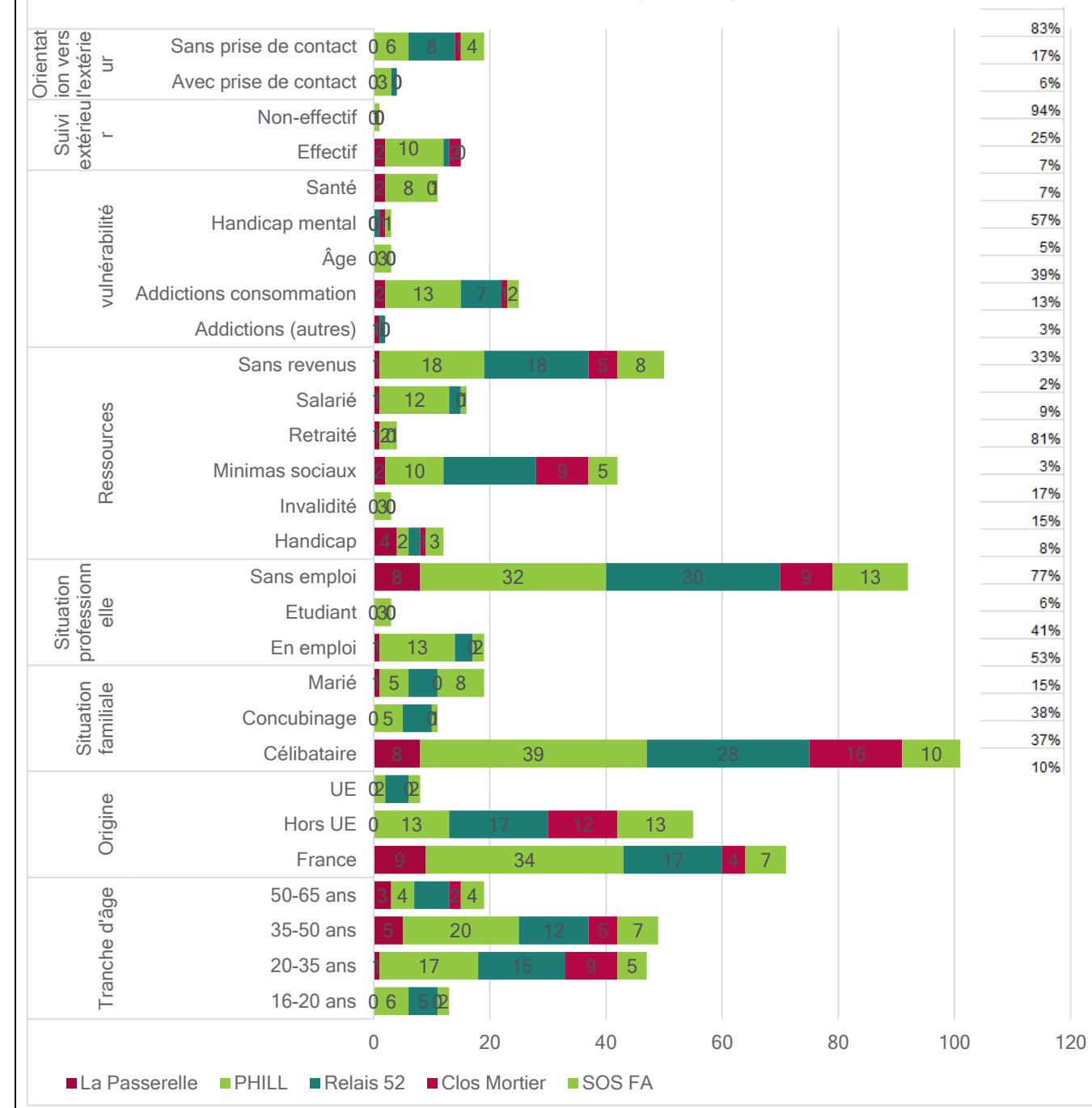
- Lever les freins à l'intégration des psychologues dans les équipes AHI
- Incrire la mention de la présence et des fonctions des psychologues dans les livrets d'accueil des centres d'hébergement ;
- Sanctuariser la proposition d'un premier entretien avec le psychologue lors de toute admission ;
- Rencontrer d'autres partenaires : les psychologues de l'hôpital de Saint-Dizier, du CMPP, du CMP du CHHM et ceux du CAMSP;

Structure	Nombres de suivis
La Passerelle	9
PHILL	49
Relais 52 Cht	11
Clos Mortier	18
Relais 52 St D	27
SOS FA	22

Répartition des suivis sur chaque structure



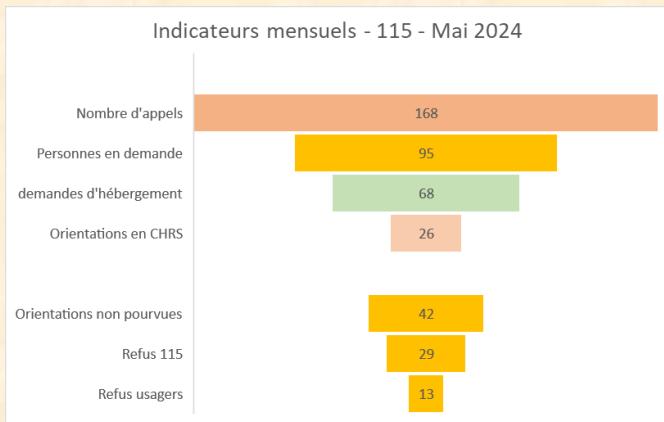
Indicateurs de suivi Psychologues



Mai 2024

Données SI-SIAO sur la période du 01 au 31 mai 2024.

115



168 appels, 95 personnes en demande dont 68 demandes d'hébergement :

26 demandes orientées :

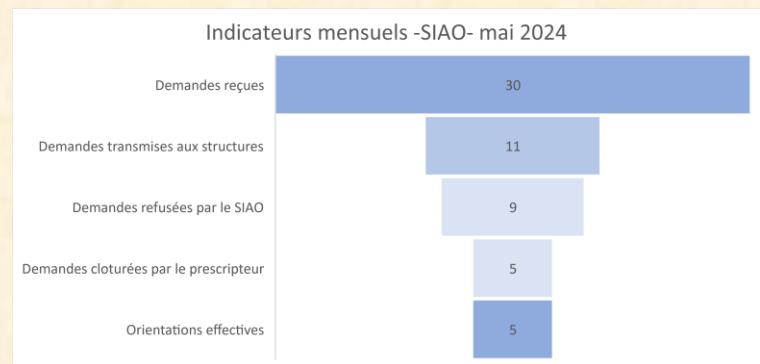
21 pourvues + 5 clôturées (2 fin de séjours, 1 sortie vers autre structure « nuitées hôtelières », 1 exclusion, 1 départ volontaire).

42 non pourvues :

29 refus 115 (21 « renvoi ou maintien de la personne dans son réseau » « ne relevant pas du 115 », 7 « autre solution trouvée », 3 personnes qui n'ont pas rappelé)

13 refus usagers (3 raccrochés/ 7 autres solutions trouvées/ 3 refus de la proposition 115).

INSERTION



30 demandes reçues au SIAO :

5 demandes clôturées par le prescripteur.

9 demandes refusées par le SIAO.

11 demandes transmises aux structures.

5 orientations effectives (2 PHILL, 3 RELAIS 52)

115



Orientations SIAO +115 - MAI 2024



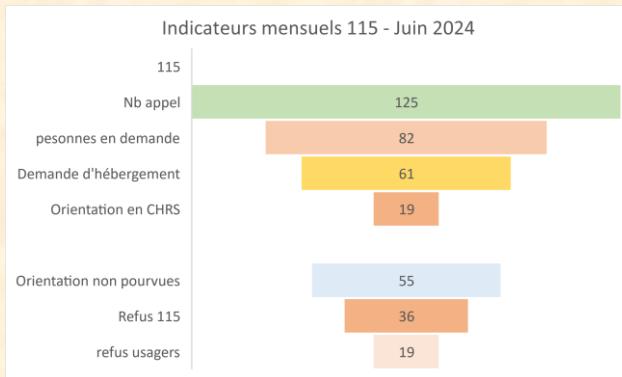
SIAO



Juin 2024

Données SI-SIAO sur la période du 01 au 30 Juin 2024
(Extraction du 1/07/2024)

115



125 appels, **82** personnes en demande dont
61 demandes d'hébergement :
19 demandes orientées
55 non pourvues :

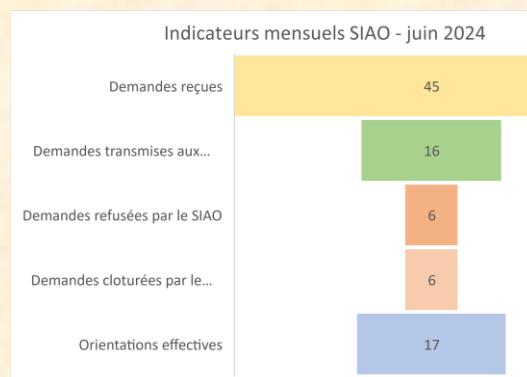
36 refus 115 :

- 13 Ne relevant pas du 115
- 9 Maintien de la personne dans son réseau
- 3 Non rappel au 115
- 2 Non présentation au CHRS
- 2 Besoins de soin médicaux
- 2 Renvois sur vers leur propre réseau
- 2 Refus structures
- 1 Refus lié au comportement
- 2 Transfert vers un autre SIAO

19 refus usagers :

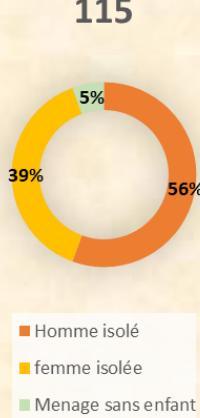
- 3 autre solution trouvée
- 2 non présentation CHRS
- 9 refus de la proposition du 115
- 5 (1 famille) refus de se séparer de la personne qui l'accompagne

INSERTION

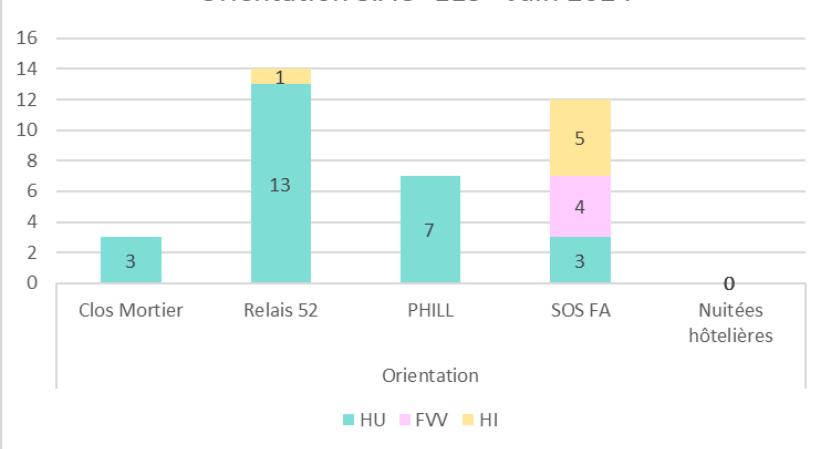


45 demandes reçues au SIAO :
6 demandes clôturées par le prescripteur.
6 demandes refusées par le SIAO.
16 demandes transmises aux structures.
17 orientations effectives

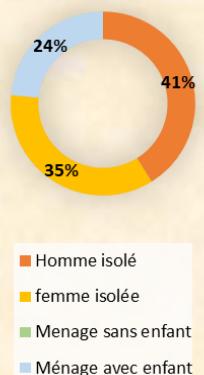
115



Orientation SIAO+115 - Juin 2024



SIAO

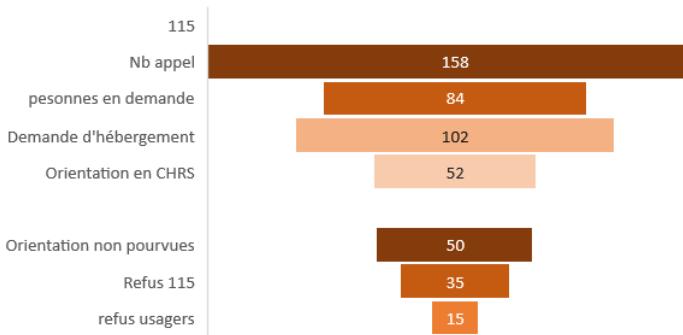


Juillet 2024

Données SI-SIAO sur la période du 01 juillet au 31 août 2024
(Extraction du 05/09/2024)

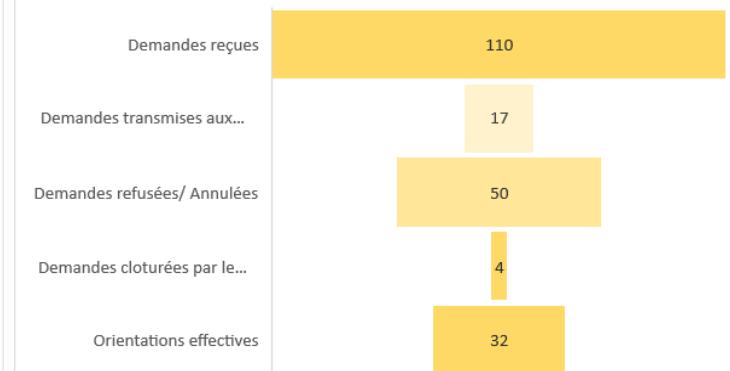
115

indicateurs mensuels 115 - Juillet 2024



INSERTION

Indicateurs mensuels SIAO - juillet 2024



158 appels, **84** personnes en demande dont :

- **102** demandes d'hébergement :
- **52** demandes orientées
- **50** non pourvues

35 refus 115

15 refus usagers

11 personnes ont pu se maintenir dans l'hébergement où elles étaient
5 n'ont pas rappelé le 115
1 personne en besoin de soins médicaux
1 personne ne relevait pas sur 115 (personne mineure)
1 personne présentant des problèmes de mobilité géographique
4 refus d'accueil des structures
12 renvois de la personne vers son réseau

1 incarcération
2 refus de se séparer de son animal
5 refus de la proposition d'hébergement
4 personnes ont trouvé une autre solution
2 personnes ont raccroché
1 condition de prise en charge non adaptée

110 demandes reçues au SIAO :
4 demandes clôturées par le prescripteur.
50 demandes refusées /annulées.
17 demandes transmises aux structures.
32 orientations effectives

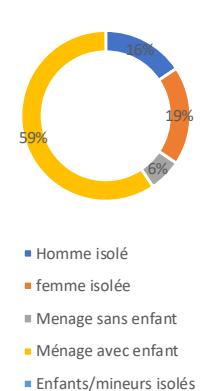
115



Orientation SIAO + 115 - Juillet 2024



SIAO



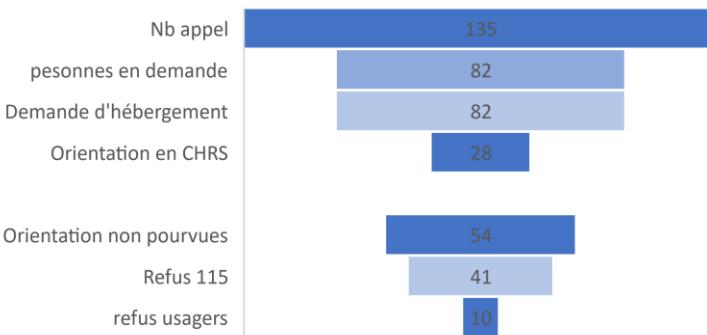
Août 2024

Données SI-SIAO sur la période du 01juillet au 31 août 2024
(Extraction du 05/09/2024)

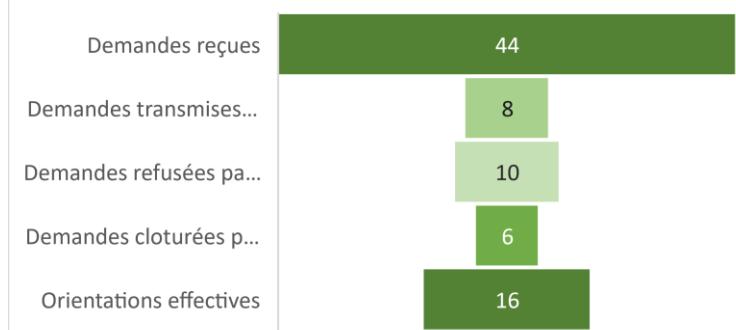
115

INSERTION

Indicateur mensuels - 115 - Août 2024



Indicateurs mensuels SIAO - Août 2024



135 appels

82 personnes en demande dont :

- **82** demandes d'hébergement :
- **28** demandes orientées
- **54** non pourvues

41 refus 115 :

6 absences de place compatible avec le ménage

3 absences de places disponibles

14 personnes ont pu se maintenir dans l'hébergement où elles étaient.

1 personne n'a pas rappelé le 115

2 refus de la structure d'accueillir la personne

2 refus du 115 lié à la problématique du demandeur en raison d'une pathologie lourde

1 refus du 115 lié à la problématique du demandeur en raison de la présence d'un animal.

8 renvois de la personne vers son réseau (famille, amis)

4 transferts vers un autre SIAO

10 refus usagers :

4 personnes ont refusé la proposition d'hébergement.

2 personnes ont refusé car la proposition ne correspondait pas à leur besoin.

4 personnes ont trouvé une autre solution.

44 demandes reçues au SIAO :

6 demandes clôturées par le prescripteur.

10 demandes refusées /annulées.

8 demandes transmises aux structures.

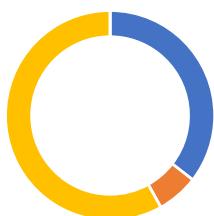
15 orientations effectives

1 Attente de personne

3 dossiers incomplets

1 admission directe

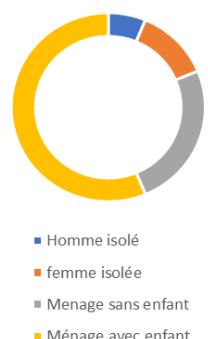
115



Orientation 115+SIAO - Août 2024



SIAO

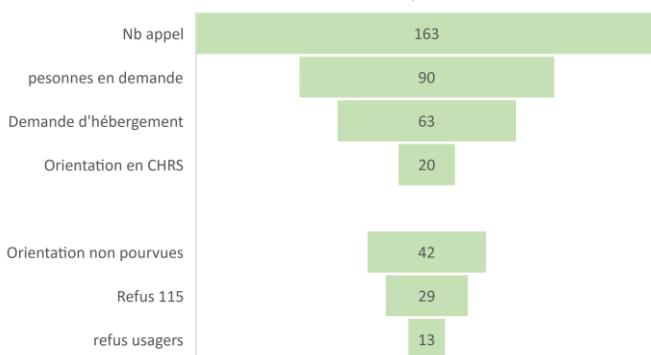


Septembre 2024

Données SI-SIAO sur la période du 01 au 30 septembre 2024
(Extraction du 03/10/2024)

115

Indicateurs mensuel 115 - Septembre 2024



163 appels, 90 personnes en demande dont :

- **62** demandes d'hébergement :
- **20** demandes orientées
- **42** non pourvues

29 refus 115

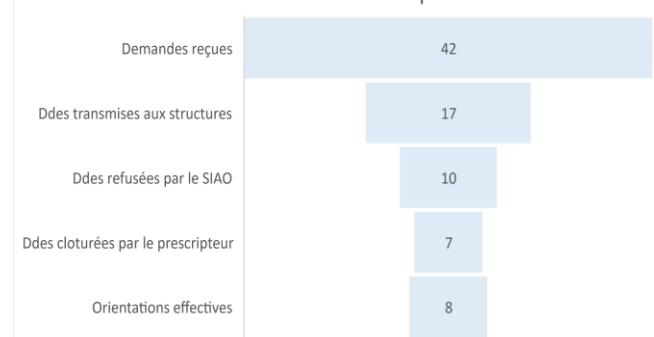
9 renvois vers le réseau perso.
5 ne relevant pas du 115
3 absences de place dispos.
3 ont pu se maintenir dans l'hébergement où elles étaient.
3 non rappel au 115
3 ayant besoins de soins
1 lié au comportement
1 absence de place compatible
1 renvoi vers autre SIAO

13 refus usagers

9 ont trouvés une autre solution
2 refus de la proposition
1 personne a raccroché
1 refus Eloignement géographique

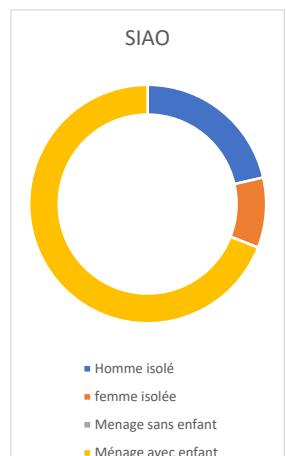
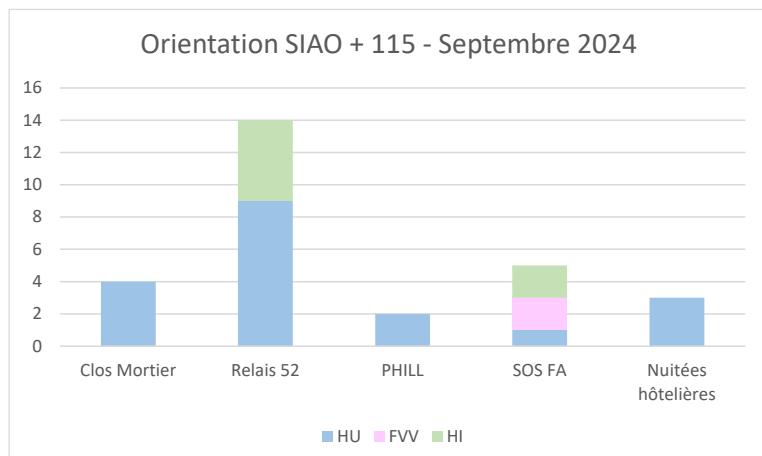
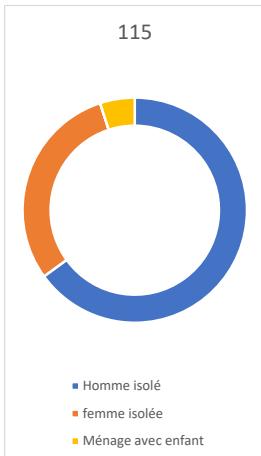
INSERTION

Indicateurs mensuels SIAO - Septembre 2024



42 demandes reçues au SIAO :

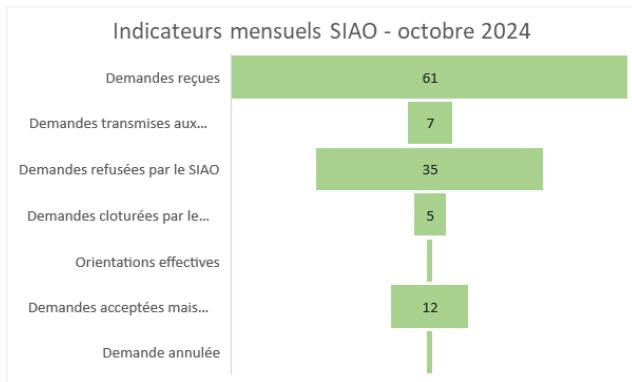
- 7** demandes clôturées par le prescripteur.
- 10** demandes refusées /annulées.
- 17** demandes transmises aux structures.
- 8** orientations effectives



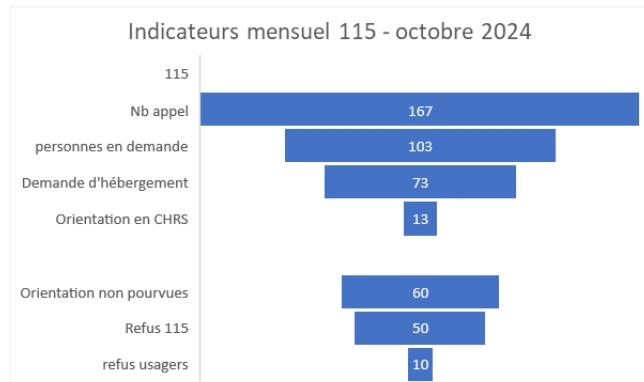
Octobre 2024

Données SI-SIAO sur la période du 01 au 31 octobre 2024
(Extraction du 05/10/2024)

115



INSERTION



167 appels, 103 personnes en demande dont :

- 73 demandes d'hébergement :
- 13 demandes orientées
- 60 non pourvues

50 refus 115

4 absences de places dispos

10 la personne a pu se maintenir dans l'hébergement où elle était

8 la personne n'a pas rappelé le 115

3 personnes ayant encore besoin de soin médicaux

5 personnes ne relevant pas du 115 (touriste étranger, personnes ayant perdu la clé de leur logement,)

2 problèmes de mobilité (pas de PMR)

3 refus de la structure d'accueillir la personne (suite événements passés)

2 refus du 115 lié à la problématique du demandeur (pathologie lourde)

2 refus lié au comportement de l'usager (agressivité, sous emprise de psychotrope)

8 renvois de la personne vers son réseau (famille, proche.)

3 transferts de la personne vers un autre SIAO.

10 refus usagers

1 refus de se séparer de son animal

4 pour éloignement géographique

2 refus de la proposition

1 ne correspond pas aux besoins de la personne

1 condition d'accueil non adapté

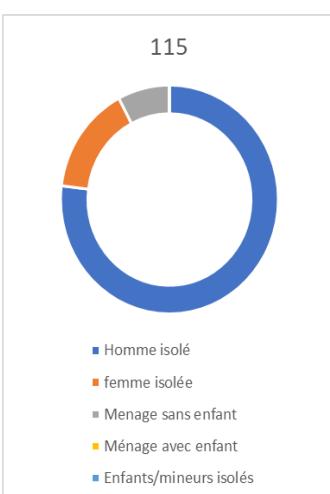
1 personne ne s'est pas présentée au CHRS

61 demandes reçues au SIAO :

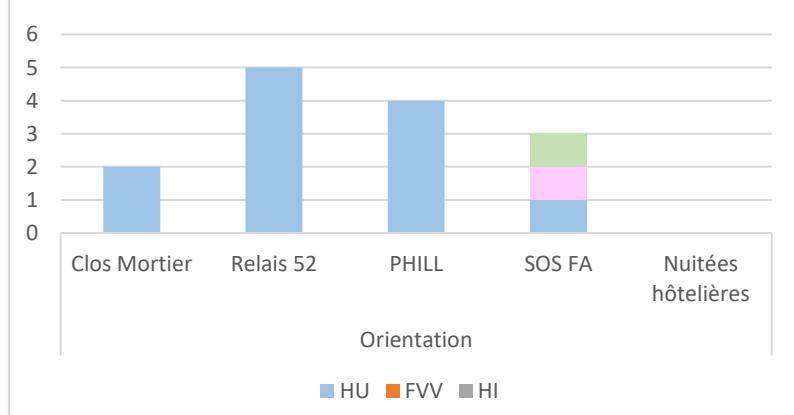
- 5 demandes clôturées par le prescripteur.
- 36 demandes refusées /annulées.
- 7 demandes transmises aux structures.
- 12 orientations en attente de l'arrivée des personnes

1 orientation effective

115



Orientation SIAO + 115 - octobre 2024



SIAO

